• Montréal mardi 26 septembre 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 332 56 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

BON COP BAD COP DÉTRÔNE *SÉRAPHIN* **ARTS ET SPECTACLES** PAGES **1** ET **3**

cyberpresse.ca
LA PRESSE

PHOTO REUTERS, TAMI CHAPPELL

LA NOUVELLE-ORLÉANS RENAÎT

LES SAINTS SONT DE RETOUR AU SUPERDOME... ET LA VILLE REPREND VIE

LE REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
SPORTS PAGES **1** ET **5**

QUAND LA BOUFFE REND MALADE

Quelque 12 millions de cas d'empoisonnement alimentaire sont diagnostiqués chaque année au Canada. Et les spécialistes de l'industrie s'attendent à voir la situation empirer dans les prochaines années en raison notamment de la popularité croissante des aliments prêts à manger, qui multiplie les risques de contamination.

NOTRE DOSSIER
EN PAGES **A2** ET **A3**

Le surplus de 13,2 milliards consacré au remboursement de la dette accumulée

HARPER PAIE LES FACTURES

Le gouvernement annonce au même moment des compressions de 1,1 milliard

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le gouvernement de Stephen Harper a annoncé hier qu'il consacre la totalité du surplus du dernier exercice financier, soit 13,2 milliards de dollars, au remboursement de la dette accumulée. Ce boulet financier pour le pays s'élève maintenant à 481,5 milliards de dollars.

Pendant que le ministre des Finances, James Flaherty, affichait un large sourire en raison de ces résultats financiers, son collègue du Conseil du Trésor, John Baird, annonçait au même moment des compressions de 1,1 milliard dans les dépenses du gouvernement cette année et l'an prochain.

›Voir **FACTURES** en page A26

Canadien de Montréal Latendresse se démarque



PHOTO ANDREW VAUGHAN, PRESSE CANADIENNE

Guillaume Latendresse (à gauche) a enfilé deux buts en plus d'ajouter une passe sur le filet d'Andrei Kostitsyn pour mener le Canadien à une victoire de 7 à 3 sur les Sénateurs d'Ottawa dans un match pré-saison disputé à Truro, en Nouvelle-Écosse. Outre Latendresse et Kostitsyn, les jeunes Jonathan Ferland et Kyle Chipchura ont notamment marqué pour le Canadien, ce qui ne sera pas sans compliquer la tâche de l'entraîneur Guy Carbonneau, qui aura à faire des choix déchirants pour compléter sa formation dans les prochains jours. Nos informations en page 3 du cahier Sports.

GANGS DE RUE

Dix ans de travail détruit par la section antigang

CAROLINE TOUZIN

En 2001, un an avant que la police de Montréal n'accorde priorité à la lutte contre les gangs de rue, sa section antigang a détruit plusieurs dossiers d'enquête qui contenaient de l'information utile, minutieusement recueillie pendant 10 ans.

« La section antigang a détruit les 10 années de travail que j'avais faites », a déploré hier l'expert en gangs de rue du SPVM, le sergent-détective Jean-Claude Gauthier, au procès pour trafic de drogue, complot et gangstérisme de présumés membres de gang de rue au Centre judiciaire Gouin.

Dans les années 90, la police a manqué d'argent pour s'attaquer au phénomène, a-t-il aussi expliqué. Résultat : les gangs d'ici sont presque aussi organisés que ceux de Los Angeles, où sont nés les Crips et Bloods il y a plus de 30 ans.

›Voir **GANG** en page A15

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
« Bonne chance, André! »
— Jacques Parizeau

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL **6**
Bandes dessinées	ACTUEL **8**
Décès	ACTUEL **6 et 7**
Forum	A **24 et 25**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **6**
Monde	A **21 à 23**
Mots croisés	ACTUEL **8**
Mots fléchés	ACTUEL **8**
Mot mystère	ACTUEL **8**
Observateur	ACTUEL **4**
P. annonces	ACTUEL **4** et AFFAIRES **4**
Quoi faire	ARTS **6**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Ciel variable, maximum **14**, minimum **12**, plus de détails en page SPORTS **6**

L-V 6 21924 98765 1

NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
CHINE

Pékin assailli

Des pans entiers du quartier de Qianmen, au nord de Pékin, ont été rasés pour faire place au stade et au centre aquatique, qui seront au coeur des Jeux olympiques de 2008.
Notre reportage en pages A18-A19

TOMMY CHOUINARD
ROUMANIE

Le déclin du français

Après avoir été parlé pendant des décennies, voire des siècles, le français est en déclin à Bucarest, qui accueille cette semaine le 11e Sommet de la francophonie.
À lire en page A9

LAURA-JULIE PERREAULT
INDE

La mission de Maïla

Dans un Cachemire à feu et à sang depuis bientôt 16 ans, Maïla Shanks, de Pointe-Claire, et son mari construisent un nouvel hôtel à Drung, à 50 km de la capitale, Srinagar.
Notre reportage en page A21

inSO.ca

hp invent IBM CITRIX Apple lenovo Microsoft vmware
consultation • réseautique • stockage • intégration
3370340A

DES ALIMENTS CONTAMINÉS



PHOTO LORI CAIN, AP

Les épiceries américaines ont dû retirer les épinards emballés de leurs étals après que des épinards californiens contaminés à l'*E. coli* ont tué une personne et en ont empoisonné une centaine d'autres aux États-Unis. Ci-dessus, une commis dans un magasin d'aliments naturels de Salem, en Oregon.

Après avoir rendu malades plus de **170 personnes aux États-Unis**, les épinards américains ont fait une première victime canadienne. Et les **spécialistes** de l'industrie alimentaire s'attendent à voir de telles épidémies **se multiplier** dans les années à venir. **Pourquoi**?

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE



Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651

3405259A
3418328

États-Unis La bactérie *E. coli* propagée par des épinards

Les enfants souffrent, les parents s'inquiètent

MONICA DAVEY
THE NEW YORK TIMES

MILWAUKEE — Après avoir enduré stoïquement une dialyse, des transfusions sanguines et des doses massives de médicaments qui lui ont fait voir des araignées, le fils de 9 ans d'Elaine et Dennis Krause a demandé doucement à ses parents s'il allait mourir.

Elaine Krause, qui a passé presque tout le mois à l'hôpital au chevet de son fils, témoin de la bataille que livrait son corps émacié à la bactérie *E. coli*, lui a répondu: « Ces gens essaient de t'aider et on s'occupe bien de toi. » Mais en réalité, elle ne connaissait pas la réponse.

Vendredi, la bactérie *E. coli*, propagée par des épinards de Californie, avait rendu malades 170 personnes de 25 États américains et en avait tué au moins une, au Wisconsin, où la bactérie a fait le plus de victimes. Les autorités en Idaho et au Maryland enquêtaient sur deux autres décès, dont celui d'un bébé à qui ses parents disent avoir donné un lait frappé contenant des épinards quelques jours auparavant.

Dans plusieurs familles, la maladie mystérieuse et soudaine a surgi à la suite d'un repas apparemment anodin, et même santé –une salade aux épinards et aux noix, un sandwich accompagné d'une feuille d'épinard ou, dans le cas des Krause, un morceau de poulet sans peau servi sur un lit d'épinards. Ce qui paraissait une simple diarrhée le matin menait souvent à une course vers les urgences à minuit.

Plusieurs familles touchées se demandent maintenant ce qu'elles pourront bien donner à manger à leurs enfants sans s'inquiéter à l'avenir, ce que le gouvernement ou l'industrie des épinards aurait pu faire pour les protéger et, surtout, si leurs êtres chers se remettront entièrement un jour.

« En l'espace d'une semaine, il est passé d'un petit garçon plein de vie à un garçon dans un lit d'hôpital qui se bat pour sa vie », dit Anne Grintjes, de Brookfield au Wisconsin, dont le fils de 7 ans a développé une défaillance rénale causée par l'*E. coli*, nommée syndrome hémolytique et urémique. « Il est devenu jaune et gris, littéralement. C'était bouleversant, terrifiant et incroyable à voir. »

Parmi les 171 cas de contamination confirmés, plus de la moitié ont nécessité une hospitalisation et le dangereux syndrome hémolytique et urémique est apparu dans environ 16 % des cas.

Gwyn Wellborn, 27 ans, de Salem, en Oregon, raconte avoir ressenti de soudaines douleurs lancinantes au ventre à la fin d'août après avoir mangé des épinards au travail, se croyant particulièrement vertueuse.

Poursuites

Sa poursuite judiciaire et celles de trois autres personnes ont été déposées en cour par William D. Marler, un avocat de Seattle, en lien avec cette contamination. M^me^ Wellborn ne compte pas remanger des épinards de sitôt. « Jamais en 100 ans », dit-elle.

Marion Graff, 77 ans, ancienne employée de banque et veuve de Manitowoc, au Wisconsin, est la seule victime confirmée de la contamination, mais des décès au Maryland et en Idaho sont également considérés comme des cas « suspects », ont déclaré les autorités fédérales vendredi.

Dans plusieurs familles, la maladie mystérieuse et soudaine a surgi à la suite d'un repas apparemment anodin, et même santé

Kyle Allgood, 2 ans, de Chubbuck, en Idaho, est mort d'un arrêt cardiaque dans un hôpital de l'Utah après avoir contracté le syndrome hémolytique et urémique, a dit sa famille. Selon les autorités de l'Idaho, le cas serait « probablement relié » aux épinards contaminés, bien que les tests de laboratoire n'aient pas été concluants.

La mère de Kyle, Robyn Allgood, avait préparé un lait frappé avec des légumes et des fruits, car elle voulait que Kyle et ses deux filles mangent des légumes. Elle le lui avait servi le 12 septembre. Trois jours plus tard, dit-elle, Kyle a présenté des symptômes grippaux, dont une grave diarrhée. Mercredi dernier, malgré des soins spécialisés dans un hôpital de Salt Lake City, Kyle est mort, quelques heures après que son père, Jeff, eut demandé à l'enfant de « se battre pour lui ».

Peur et colère

Chez les Krause, de McFarland, au Wisconsin, la maladie s'est déclarée quelques jours après un repas familial, le 24 août. Leur fille de 15 ans a été malade la première. Puis leur fils de 9 ans, qui n'avait pas raté une seule journée d'école l'an dernier, a suivi. Il a subi des effets débilitants, dont une insuffisance rénale aiguë, une accumulation de fluide près du coeur, une pression sanguine élevée et une hyperglycémie.

Les premiers jours à la cafétéria de l'hôpital, les Krause n'arrivaient pas à avaler autre chose que des sandwiches au beurre d'arachide et à la confiture. Tout le reste leur faisait peur. « Je ressens de la colère, de la paranoïa et de la peur, dit M^me^ Krause, 47 ans. Je ne sais plus qui croire. Devrions-nous tout cultiver nous-mêmes? »

Vendredi, le blondinet se trouvait dans sa chambre d'hôpital, affaibli, entouré de ballons et de cartes de son école, où il craint de prendre du retard. Il a suivi des traitements de physiothérapie, puis d'ergothérapie et a dit à son père qu'il aimerait revenir dans le temps jusqu'au jour avant les épinards.

« Je me dis sans arrêt que nous rentrerons à la maison et que tout sera comme avant, dit M^me^ Krause, 52 ans. Mais nous ne savons pas encore quels seront les effets à long terme. Il devra être suivi pour le restant de ses jours. Ce ne sera plus jamais comme avant. »

DES ALIMENTS CONTAMINÉS

SELON DES EXPERTS

LES ÉPIDÉMIES ALIMENTAIRES APPELÉES À SE MULTIPLIER

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Au Canada, environ 12 millions de cas d'empoisonnements alimentaires sont diagnostiqués chaque année, selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Et il risque d'y en avoir plus encore à l'avenir avec la popularité croissante des aliments prêts à manger qui multiplient les risques de contamination.



PHOTO DAVID PAUL, GETTY IMAGES

Des travailleurs agricoles dans un champ de lettue, à San Juan Bautista, en Californie. Avec la récente épidémie d'*E. coli* propagée par des épinards, les producteurs ont essuyé d'importantes pertes.

Selon René Cardinal, qui travaille à l'ACIA depuis 30 ans, les cas d'empoisonnement alimentaire sont déjà en hausse.

Aux États-Unis, plus de 170 personnes ont été malades et au moins une est morte après avoir mangé ce qu'elles croyaient être un repas « santé ». On sait maintenant que l'épidémie a traversé la frontière: l'ACIA confirmait hier qu'une Ontarienne a été hospitalisée au début du mois après avoir mangé des épinards américains. La patiente a depuis quitté l'hôpital.

« On s'attend toujours à ce qu'il y ait une ou deux épidémies comme celle-là chaque année », dit René Cardinal, responsable du programme de contrôle des fruits et légumes à l'ACIA.

En juin 2005, plus de 200 personnes avaient été malades après avoir mangé du pesto au Manoir Rouville-Campbell, en Montérégie. Il était fait avec du basilic mexicain contaminé au *Cyclospora*, une autre bactérie. Du basilic colombien avait aussi causé une épidémie en Colombie-Britannique. En Ontario, c'est plutôt des pousses de fèves contaminées à la salmonelle qui ont rendu des centaines de personnes malades l'année dernière. Les semences venaient de Chine.

Les aliments manipulés comportent plus de risques

On ne sait toujours pas précisément quelle est la cause de l'épidémie d'empoisonnement aux épinards, mais on sait néanmoins que le rappel de produits touchait d'abord les épinards en sac et les mélanges de laitues déjà préparés.

« Ce n'est pas en mangeant une laitue toute sale qu'ils ont lavée à la maison que ces gens-là ont été malades », lance l'agronome Luc Brodeur, spécialiste en salubrité des aliments.

Plusieurs consommateurs américains sont particulièrement choqués d'avoir été malades après avoir suivi les recommandations de leurs médecins: manger mieux en incluant des légumes dans leur diète. « Les gens font des efforts pour bien se nourrir, mais ne font pas d'effort pour préparer leur nourriture », dit Luc Brodeur. Aujourd'hui, plus de la moitié de la laitue consommée en Amérique du Nord l'est dans une forme prête à manger, rappelle l'agronome qui est aussi directeur exécutif de PRISME, un groupe d'encadrement technique pour les maraîchers.

« Les gens font des efforts pour bien se nourrir, mais ne font pas d'effort pour préparer leur nourriture. »

Selon René Cardinal, la popularité des aliments préparés d'avance n'est pas le seul facteur qui explique cette hausse des cas de toxi-infections. Les Canadiens mangent plus de fruits et de légumes qu'avant. Ils les importent davantage de pays où les conditions de production sont parfois moins strictes. La population vieillit et les personnes âgées sont plus fragiles.

L'ACIA conseille à la population d'être très prudente en cuisinant. Elle a aussi diffusé un avis de ne pas consommer d'épinards frais, emballés ou en vrac, provenant des États-Unis.

« Peut-être qu'on devrait en profiter pour remettre en question ce mouvement actuel, de manger frais à longueur d'année », soulève l'agronome Natalia St-Amand, directrice générale de Qualiterra, groupe conseil pour les agriculteurs.

« Peut-être qu'on devrait plutôt acheter la laitue en saison et passer au navet quand c'est terminé! »

L'ACIA fait des tests sur 10000 produits frais chaque année, principalement pour y détecter des taux de pesticides anormalement élevés. Entre 600 et 700 échantillons sont testés au hasard pour savoir s'ils contiennent des bactéries. Les légumes plus à risque, comme la laitue préparée, est plus souvent passée à l'examen qu'une pomme de terre qui est brossée, lavée, pelée et cuite avant d'être mangée.

La règle est simple: plus un légume est manipulé, plus il a de risques d'être porteur de bactéries ou de microbes. « Allez à l'épicerie et restez une heure devant le comptoir de fruits et légumes, conseille Luc Brodeur. Vous allez voir combien de personnes y touchent. En plus, la petite bruine que l'on met dans les comptoirs de fruits et légumes parce que c'est plus joli, c'est parfait pour les bactéries. » L'agronome croit que si on faisait des tests sur les légumes qui se trouvent sur ces présentoirs, on trouverait certainement des bactéries.

Mais certains cas d'empoisonnement alimentaire sont très légers et ne sont pas déclarés de ceux qui en souffrent et qui croient avoir de simples crampes, attribuables aux épices de la trempette plutôt qu'aux brocolis qu'on y a trempés.

Luc Brodeur ne conseille pas pour autant de devenir méfiant face aux fruits et légumes. Au contraire: « Le risque de ne pas en manger est beaucoup plus grand que le risque d'en manger. »



PHOTO PAUL MORRIS, GETTY IMAGES

Des épinards de Californie. Les consommateurs bouderont-ils les produits locaux?

Les producteurs québécois sont épargnés... pour l'instant

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Cette histoire d'épinards contaminés tombe bien mal pour les producteurs québécois, qui sont en pleine récolte. À la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, on est très optimiste et on croit que, pour l'instant, la plupart des consommateurs semblent bien faire la part des choses et boudent uniquement les épinards américains. La Fédération a quand même reçu quelques appels de consommateurs inquiets, mais pas assez pour établir un plan d'urgence pour les producteurs québécois.

On croit que, généralement, les consommateurs ne perdront pas confiance envers les produits locaux, mais on sait bien qu'il risque d'y avoir une baisse de consommation d'épinards cet automne.

Ce genre d'épisode fait habituellement très mal à l'industrie alimentaire.

En Californie, l'épidémie est catastrophique pour les producteurs d'épinards qui chiffrent leurs pertes éventuelles à 100 millions de dollars si la crise continue pendant seulement un mois. Plus, si elle se prolonge. Et c'est sans compter que certains Américains avouent qu'ils ne consommeront plus jamais d'épinards de leur vie...

Quelques précautions

Q Puis-je manger des épinards en toute confiance?

R L'épidémie actuelle ne concerne que les épinards frais de la Californie. Les épinards québécois ne sont pas du tout touchés ni tous les produits transformés, comme les épinards congelés ou en conserve.

Q Puis-je éliminer les bactéries si je lave mes légumes?

R Non. Les légumes préparés sont lavés dans les usines et certaines bactéries réussissent apparemment à rester bien accrochées. On conseille néanmoins de bien laver les fruits et légumes, même ceux destinés à la cuisson, car il n'y a pas que le *E. coli* qui se loge sur les produits frais. Les bactéries ne survivent pas à une cuisson appropriée.

Q Qu'est ce que la bactérie *E. coli*?

R Il y a plusieurs type de bactéries E. coli et elles ne sont pas toutes dommageables pour la santé humaine. Celle dont il est présentement question est la E. coli 0157, la même bactérie qui cause la fameuse « maladie du hamburger » et qui est responsable du tristement célèbre épisode d'empoisonnement à l'eau de Walkerton, en Ontario. Elle se trouve dans l'eau et dans les intestins du bétail. Elle peut donc aussi se retrouver dans la viande hachée, les fruits et légumes, le lait non pasteurisé (et le fromage fait de ce lait), le jus de pommes (ou le cidre) non pasteurisé. On peut l'attraper en consommant des aliments contaminés. Quelqu'un qui est porteur de la bactérie peut aussi à son tour infecter de la nourriture et la retransmettre.

Q Quels sont les symptômes d'une intoxication alimentaire?

R Fièvres, vomissements, crampes d'estomac, nausée et diarrhée. Plusieurs personnes souffrent d'intoxication alimentaire sans même le savoir. Ils croient qu'ils ont une simple « gastro » ou une grippe, tant l'intensité de ces symptômes varie d'une personne à l'autre. Ils peuvent apparaître immédiatement après la consommation d'un aliment ou quelques heures, jours ou même semaines plus tard. Les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées sont plus à risque. La bactérie E. coli, dans une forme virulente, s'attaque aux reins, causant dans 15 % des cas, le syndrome hémolytique et urémique qui peut être fatal.

Q Comment me protéger d'une telle infection?

R En se lavant les mains à l'eau chaude avec du savon, 20 secondes pendant et après la préparation des repas. On devrait, par exemple, se laver les mains après avoir manipulé le poulet cru, surtout si on prépare ensuite les légumes qui l'accompagneront au souper. Nettoyer aussi régulièrement les surfaces et ustensiles de travail, surtout le bois. On ne devrait jamais mettre au frigo, dans un même contenant, de la viande crue et des légumes.

POLITIQUE

Si c'était à refaire, Gagliano surveillerait ses fonctionnaires

ÉMILIE CÔTÉ



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

L'ancien ministre Alfonso Gagliano, blâmé dans le scandale des commandites, a lancé ses mémoires politiques hier. Sa confiance dans les gens est sa plus grande faiblesse, dit-il.

Si c'était à refaire, l'ancien ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano exercerait plus de contrôle sur ses fonctionnaires. Il multiplierait les vérifications internes au sein du ministère.

Quand il était ministre, il n'approuvait que les contrats de 10 millions et plus, a-t-il expliqué en marge du lancement de son livre *Les Corridors du pouvoir*, hier matin. « En bas de 10 millions, je ne voyais rien. Le problème dans les commandites, il n'y a pas eu de contrat en haut de 10 millions… Je n'ai pas vu un contrat, ni une facture. »

« Je suis sûr que je n'ai rien fait de mal », assure celui dont la carrière politique s'est terminée à cause du scandale des commandites. A-t-il été victime du travail des fonctionnaires ? « Du système, répond M. Gagliano. Les politiciens préparent des politiques, alors que les fonctionnaires administrent. »

« J'ai confiance dans les gens, lance-t-il. C'est ma plus grande faiblesse, peut-être… »

Comme il l'avait fait sur le plateau de *Tout le monde en parle*, M. Gagliano a fait hier une distinction entre la responsabilité qu'il avait comme ministre de rendre des comptes et sa responsabilité morale, civile et criminelle. Il admet la première, mais rejette la deuxième.

Quand on est à la tête d'une équipe, on délègue, souligne M. Gagliano. Et des gens peuvent faire « quelque chose qu'ils ne devraient pas faire ». Selon lui, Joe Volpe, candidat à la direction du Parti libéral, n'était pas au courant des irrégularités commises dans le recrutement de certains membres.

Avec *Les Corridors du pouvoir*, l'ancien député libéral – blâmé dans le rapport du commissaire John Gomery – clame son innocence en apportant sa « version des faits ». Il dédie l'ouvrage à ses petits-enfants, pour qu'ils soient en mesure de « juger par eux-mêmes ».

Aminci, Alfonso Gagliano aura 65 ans au mois de janvier. Son livre ne prépare pas le terrain pour un éventuel retour en politique. « Je commence à prendre le goût de la retraite. J'ai le goût de la politique, mais pas de la politique active. »

Il se défend de vouloir régler des comptes, notamment avec Paul Martin. Pourtant, M. Gagliano n'est pas tendre envers le successeur de Jean Chrétien dans son livre : il est un mauvais orateur, un mauvais décideur et il manque de charisme. « Je décris l'homme comme je le connais. »

Alfonso Gagliano est fier de son parcours politique en tant qu'immigré et *self made man*. « Malgré le fait que j'ai été politiquement et moralement discrédité à la fin, c'est une belle histoire de réussite pour le Québec et le Canada. »

Mais ses origines italiennes lui ont aussi compliqué la vie. « Je crois que si mon nom avait été Lapierre, Arcand ou Cournoyer, je n'aurais pas été accusé, condamné et exécuté sur la place publique », écrit-il dans *Les Corridors du pouvoir*.

Un autre livre politique dur envers Paul Martin sort demain. Eddie Goldenberg, ancien conseiller de Jean Chrétien, signe *The Way It Works : Inside Ottawa*.

Le crime organisé ferait la loi à Montréal-Trudeau

HUGO DE GRANDPRÉ

Des organisations criminelles feraient la loi à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau en achetant ou en intimidant des douaniers, selon Radio-Canada, qui cite un rapport d'enquête commandé par le syndicat canadien des douaniers.

Non armés, ces agents éviteraient de se rendre dans des secteurs du tarmac à certaines heures. Ils seraient même parfois empêchés de fouiller des avions.

Les organisations criminelles en question contrôlent le trafic de drogue en s'infiltrant dans des compagnies aériennes, dans des entreprises de bagages et dans les services ménagers et alimentaires de l'établissement.

L'enquête de la firme Northgate avait été conduite l'an dernier dans le cadre des revendications des douaniers pour obtenir les droit de port d'armes. Le groupe de consultants indépendants avait notamment conclu que trop d'intervenants étaient impliqués à cet aéroport de Dorval.

« Ça fait longtemps que nous signalons ces problèmes au gouvernement et je ne sais pas pourquoi les choses ne changent pas », a indiqué hier le vice-président du syndicat, Jean-Pierre Fortin.

SUBARU • BEAU TEMPS MAUVAIAS TEMPS

Les modèles Subaru 2007 à traction intégrale s'installent sur les routes du Québec.

L'ÉVÉNEMENT BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS DE SUBARU



Prévisions à court terme

LOUEZ À PARTIR DE **319$*** taxes en sus

FORESTER 2.5X 2007

TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

Meilleur choix en sécurité pour les essais de collision frontale, d'impact latéral et de collision arrière. (Insurance Institute of Highway Safety)+

Cote de sécurité 5 étoiles pour les essais de collision+ (National Highway Traffic Safety Administration)

Les fabricants de la traction intégrale



Prévisions à court terme

LOUEZ À PARTIR DE **259$**** taxes en sus

IMPREZA 2.5i berline 2007

TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

Meilleur choix en sécurité, cote Or+ (Insurance Institute for Highway Safety)



Prévisions à court terme

LOUEZ À PARTIR DE **269$***** taxes en sus

IMPREZA 2.5i sport familiale 2007

TAUX DE LOCATION 3,8 % / 48 MOIS

Meilleur choix en sécurité, cote Or+ (Insurance Institute for Highway Safety)

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JERÔME
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU AUTO CENTRE MONTREAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

Traction intégrale SUBARU | www.subaru.ca

3428969A 3428974

* Pour le modèle Forester 2.5X 2007 5 vitesses (7J1XO); paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 868,60 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 310,75 $, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Impreza 2.5i berline 2007 5 vitesses (7F1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 868,60 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 242,36 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Impreza 2.5i sport familiale 2007 5 vitesses (7S1RS) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 868,60 $ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 253,75 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. + Résultats pour les modèles 2006 de Subaru. La cote de résistance aux impacts du gouvernement fait partie du programme d'évaluation des véhicules neufs de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). La cote de résistance aux impacts 5 étoiles du gouvernement est la plus élevée attribuée pour a) les essais de collision frontale côté conducteur et passager ainsi que b) les essais de collision latérale pour les passagers à l'avant et à l'arrière. La côté «bonne» est la plus élevée attribuée par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) aux essais de collision frontale à 40 mi/h, aux collisions latérales à 31 mi/h et aux collisions arrière à 20 mi/h. (tous les détails sur www.iihs.org). Photos à titre indicatif seulement. Pour votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 29 septembre 2006.

COURSE À LA DIRECTION DU PLC

Volpe reste, Fry se retire, Ignatieff éclaboussé

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La campagne à la direction du Parti libéral a connu de nombreux rebondissements hier au moment même où les membres du parti s'apprêtent à élire les délégués qui choisiront le prochain chef, à Montréal, en décembre.

D'abord, le député torontois Joe Volpe a indiqué qu'il demeure dans la course même si certains stratèges libéraux réclament son retrait après qu'il fut révélé en fin de semaine que ses organisateurs ont recruté des douzaines de membres de manière douteuse dans la région de Montréal, dont deux personnes décédées.

Ensuite, l'organisation de Michael Ignatieff a aussi été accusée hier d'avoir recruté quelque 60 nouveaux membres d'une manière inappropriée. L'un de ces nouveaux membres serait d'ailleurs également mort il y a deux ans et a déjà résidé dans la circonscription de M. Ignatieff. L'aile ontarienne du PLC a reçu une plainte à ce sujet hier.

Enfin, la députée libérale de Vancouver, Hedy Fry, a annoncé son retrait de la course pour accorder son appui à Bob Rae, ancien premier ministre de l'Ontario. M^me^ Fry est ainsi devenue la troisième candidate à se désister et à jeter son dévolu sur M. Rae, après Maurizio Bevilacqua et Carolyn Bennett.



PHOTO REUTERS

Bob Rae, candidat à la direction du Parti libéral, a reçu l'appui de Hedy Fry, hier. La députée de Vancouver a décidé de retirer sa candidature et de soutenir l'ancien premier ministre ontarien.

Le cas Volpe

Disant ne pas être le candidat de choix de l'establishment du Parti libéral parce qu'il est un immigré d'origine italienne, Joe Volpe a laissé entendre qu'il était victime d'une campagne de dénigrement de la part de ses adversaires.

Le député, qui se trouve au cœur d'une deuxième controverse depuis qu'il s'est lancé dans la course à la succession de Paul Martin au printemps, a soutenu avoir reçu de nombreux appuis au cours de la fin de semaine l'exhortant à continuer la bataille jusqu'au bout.

« Je suis perçu par certains comme un *outsider*, un nouveau Canadien qui n'est peut-être pas tout à fait acceptable pour l'establishment du parti et du pays. Imaginez cela, après avoir vécu 51 ans au Canada, dont 25 ans en tant que membre du parti et 18 ans en tant que député, je ne suis peut-être pas assez canadien ! » a déclaré M. Volpe en conférence de presse.

Au sujet des allégations dont il fait l'objet, M. Volpe a affirmé que le parti a ouvert une enquête afin de déterminer si son camp a bel et bien contrevenu aux règles de la course. Mais il s'est empressé de dire que des « anomalies et des erreurs » de la sorte peuvent survenir durant une course à la direction d'un parti, surtout lorsque des organisations recrutent des dizaines de milliers de nouveaux membres.

« En fin de semaine, lorsque des experts et des grandes gueules ont commencé à exiger mon retrait, j'ai été inondé d'appels de mes partisans à travers le pays qui m'ont encouragé à continuer. Ils ont affirmé que même si certains au sein de l'establishment ont déjà nommé leur chef, je dois faire confiance aux militants du Parti libéral. Je n'ai pas l'intention de les décevoir. Je reste dans cette course pour devenir le prochain chef et former le prochain gouvernement », a dit M. Volpe.

« Je suis perçu par certains comme un outsider, un nouveau Canadien qui n'est peut-être pas tout à fait acceptable pour l'establishment du parti et du pays. » – Joe Volpe

En privé, certains organisateurs de M. Volpe montrent du doigt l'organisation de Michael Ignatieff comme étant à l'origine de ces allégations. M. Ignatieff est considéré comme l'un des meneurs de la course avec Bob Rae et l'ancien ministre de l'Environnement, Stéphane Dion.

« Je ne veux pas recruter des membres qui ne peuvent pas voter pour moi. Cela défie toute logique d'avoir des membres qui ne peuvent pas se présenter aux réunions pour élire les délégués qui vont choisir le chef du parti », a affirmé M. Volpe.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988, M. Volpe a été ministre des Ressources humaines et de l'Immigration dans l'ancien gouvernement libéral de Paul Martin. En mai, M. Volpe a été mis dans l'embarras après qu'il fut révélé que sa campagne avait obtenu 108 000 $ de la part d'actuels et d'anciens dirigeants d'Apotex, ainsi que des membres de leurs familles, ce qui contrevenait à la Loi électorale du Canada.

M. Volpe a donc été contraint de rembourser des contributions de 27 000 $ obtenues de cinq donateurs, tous âgés de moins de 18 ans. Quand cette controverse a éclaté, des adversaires de M. Volpe ont demandé son retrait de la course.

Encore huit candidats

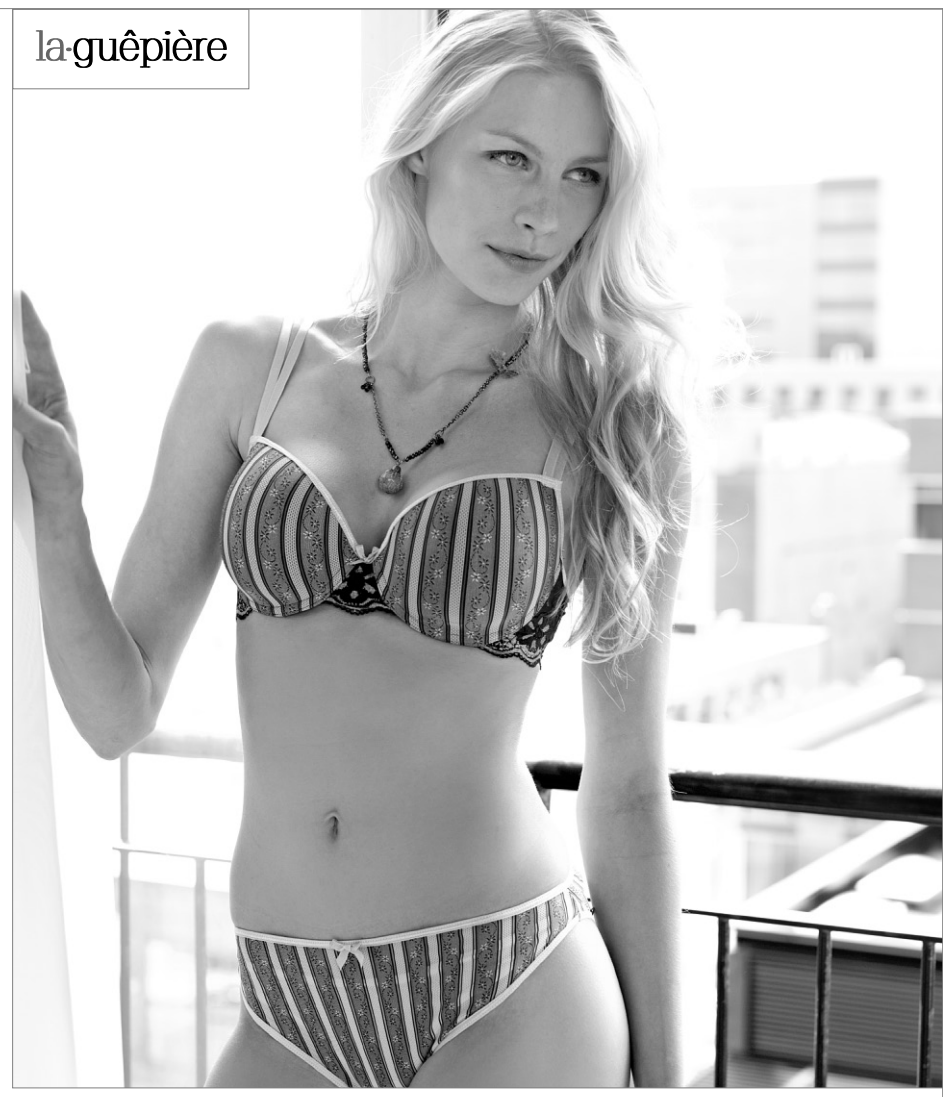
Malgré le retrait de M^me^ Fry, il reste toujours huit candidats dans la course à la direction du PLC. Les autres candidats sont les anciens ministres Ken Dryden et Scott Brison, l'ancien ministre de l'Éducation de l'Ontario, Gerrard Kennedy, et l'avocate de Toronto Martha Hall Findlay, qui est maintenant l'unique femme encore dans la course.

En conférence de presse, hier, Bob Rae s'est dit heureux d'avoir l'appui de M^me^ Fry. Il ne voit pas naître un mouvement « Anybody but Ignatieff » au sein du parti, mais plus tôt une vague « Tout le monde pour Bob ».

M. Rae a par ailleurs refusé de lancer la pierre à Joe Volpe, soulignant que les dirigeants du parti mènent actuellement une enquête sur les allégations au sujet des méthodes de recrutement de nouveaux membres de son adversaire.

« Évidemment, ce sont des allégations très sérieuses. Il incombe au parti de faire la lumière sur cette affaire. Il ne peut y avoir ce genre de nuages au-dessus de nos têtes trop longtemps. (...) Ce sont des allégations. Ce ne sont pas des faits confirmés », a dit M. Rae.

Ces révélations surviennent au moment même où le Parti libéral tente de redorer son blason, notamment au Québec, dans la foulée du scandale des commandites.



LE BALCONNET **TULLE JACQUARD TAPISSERIE 19^99^**

Économisez 50% sur un soutien-gorge exclusif à la Guêpière, vraiment original avec ses rayures texturées en relief dans un riche duo de coloris. Bretelles élastiques. Côtés en dentelle festons. Bleu turquoise rehaussé de brun café. 34-36 A, 34 à 38 B et C. Rég. 40.00 Culotte 7.99

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3430455A



LE BAS **SIMONS CLASSE AFFAIRES 3^99^**

Économisez 33% sur un bas de notre collection Contemporaine exclusive. Un style idéal pour tous les jours, en nylon 15 deniers qui galbe bien la jambe, culotte et pointes renforcées pour une durabilité accrue. Parchemin, noir, cendre, noisette, siamois, moka, sépia, minuit. P.m.g.tg. Rég. 6.00

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3430452A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE , VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE , VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Jan Wong se dit victime de racisme et de sexisme

HUGO DE GRANDPRÉ

La journaliste du *Globe and Mail* Jan Wong est déçue de certaines réactions racistes et sexistes ayant découlé de la controverse de la semaine dernière. Elle croit toutefois que le débat ayant entouré la publication de son article est une bonne chose.

« En tant que Canadienne, Québécoise et Montrélaise, je crois que le débat est très sain, a-t-elle déclaré en entrevue hier matin sur les ondes de la radio de la CBC. Mais je suis triste et déçue de certaines méthodes qui ont été utilisées. »

Elle cite une caricature de Garnotte parue dans les pages du *Devoir*. Elle y est représentée avec de longues dents en train d'ouvrir un biscuit chinois. « Vous pouvez attaquer mon style ou ma méthode journalistique, mais d'impliquer des biscuits chinois est d'emmener dans le débat mon ethnicité », a dénoncé la journaliste.

« De me représenter avec des grosses palettes et des grosses lunettes, c'est un stéréotype du Japonais qui date de la Deuxième Guerre mondiale. C'est laid. »

« De me représenter avec des grosses palettes et des grosses lunettes, c'est un stéréotype du Japonais qui date de la Deuxième Guerre mondiale. C'est laid. Si j'avais été juive, je pense qu'ils m'auraient représentée avec un nez crochu. »

Un article publié dans les pages du *Globe and Mail* quelques jours après la fusillade au collège Dawson a provoqué une véritable levée de boucliers essentiellement au Québec. M^me^ Wong y suggérait que les trois tragédies du même genre survenue dans la province, à Polytechnique, à Concordia et à Dawson, étaient toutes l'œuvre d'enfants d'immigrés et que cela posait la question de l'aliénation de ceux-ci par les politiques linguistiques québécoises.

Dans la foulée, les premiers ministres Jean Charest et Stephen Harper ont tous deux écrit une lettre de protestation au journal. Une initiative qualifiée d'électoraliste par Jan Wong, qui critique l'implication des politiciens dans la sphère médiatique. « C'était inapproprié », dit-elle.

Elle a aussi défendu son article, disant que la présence de sa photo avant le texte aurait dû faire comprendre aux lecteurs que le texte reflétait en réalité son propre point de vue sur la question.

Pour ce qui est de l'exemple du *Devoir*, ce n'en est qu'un parmi d'autres, insiste Jan Wong, qui dit avoir reçu plusieurs courriels offensants, dont plusieurs « utilisant des mauvais mots pour la désigner en tant que femme ».

Le directeur de l'Information du quotidien montréalais, Jules Richer, a pour sa part défendu le travail de son caricaturiste Garnotte. « La caricature évoque le fait que le père de Jan Wong a eu un restaurant à Montréal, connu de tous les Montréalais. Et quand M^me^ Wong se plaint d'être dépeinte de façon raciste dans la caricature, je réponds que c'est une caricature et donc qu'il est normal de grossir les traits d'une personne, comme n'importe quel caricaturiste le fait. »

La famille d'Anastasia De Sousa refuse de rencontrer la mère de Kimveer Gill

PRESSSE CANADIENNE

La famille d'Anastasia De Sousa, tuée dans la fusillade du collège Dawson, a refusé de rencontrer la mère du tueur, Kimveer Gill, qui souhaite lui exprimer ses regrets pour le geste de son fils.

Parvinder Sandhu a déclaré sur les ondes de la radio montréalaise CJAD qu'elle aimerait rencontrer la famille De Sousa pour lui offrir ses condoléances. Elle a ajouté que sa propre souffrance l'avait empêchée de faire cette démarche jusqu'à présent, et qu'elle avait pleuré jour et nuit après avoir été informée de la tragédie.

Selon elle, rien n'indiquait que son fils s'apprêtait à se livrer à la fusillade qui a coûté la vie à la collégienne de 18 ans, et a blessé 20 autres personnes.

Deux congés de l'hôpital

Par ailleurs, deux autres victimes de la fusillade du collège Dawson ont obtenu leur congé de l'Hôpital général de Montréal au cours de la fin de semaine, a indiqué l'établissement de santé hier.

Deux patients y sont toujours hospitalisés: l'un a quitté l'unité des soins intensifs pour l'unité de soins normaux, et l'autre demeure dans un état critique aux soins intensifs, mais son état continue de s'améliorer, indique l'hôpital.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2006-09-25

Jour	Mois	Année	Signe
23	JANVIER	78	TAUREAU

Banco: 07 10 15 17 18 19 21 22 27 34 / 35 39 41 43 47 54 56 57 60 62

La Quotidienne: 3 352 / 4 7766

Extra 5629920* *décomposable dans les deux sens

Extra NOUVEAU! GROS LOT DE 500 000 $

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM



Au-delà de la performance

Citoyennes du monde

Les portes jamais fermées, le cœur toujours ouvert, la relation maître-élève jalousement préservée : voilà le secret du **Saint-Nom-de-Marie** qui, génération après génération, forme celles qui demain feront une différence dans leur milieu.

Forte de son expérience, l'institution a su s'adapter à notre société pluraliste. Si la construction d'un pavillon ultramoderne s'inscrit dans cette évolution, l'enseignement de très haut niveau et la transmission de valeurs humanistes demeurent les préoccupations principales des éducateurs.

Pas étonnant que les filles du **Saint-Nom-de-Marie** regardent l'avenir avec confiance! Elles auront les compétences de leur audace et la force intérieure pour relever le défi de leur choix.

Portes ouvertes
Dimanche 1er octobre de 13h30 à 16h30

Examens d'admission
Samedi 14 et dimanche 15 octobre, de 9h à 12h

Pensionnat
SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: **514.735.5261** Télécopieur: 514.735.5266 www.psnm.qc.ca

Partenaire académique de l'École supérieure de ballet contemporain. Partenaire de l'École de musique Vincent-d'Indy.
Cours secondaire complet pour jeunes filles. Externat et pensionnat.

3426654A 3426657



PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre *propre* tradition.

Quantième Annuel pour homme
Réf. 5146J par Patek Philippe.

Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL

3428617A

4,9 MILLIONS

Ça part bien une conversation.

3428378A

Nouvel essai pour le stade des Alouettes

La construction pourrait débuter dès le printemps prochain

SÉBASTIEN RODRIGUE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

La Ville exige des modifications au plan d'agrandissement du stade Percival-Molson, dont l'ajout d'une trentaine d'arbres et l'abaissement de l'écran géant.

Les Alouettes devront planter davantage d'arbres et modifier leur écran géant pour lancer le projet d'agrandissement du stade Percival-Molson. L'équipe de football pourra débuter les travaux dès le printemps prochain si elle se plie aux exigences de la Ville de Montréal.

L'ajout d'une trentaine d'arbres à ceux déjà prévus et de 500 arbustes au total, l'abaissement de l'écran géant de 30 à 60 centimètres et la création d'un « comité de concertation » sont au nombre des exigences de la Ville.

L'Office de consultation publique de Montréal avait émis plusieurs suggestions pour limiter les inconvénients liés à l'ajout de 5000 sièges. L'Office recommandait, entre autres, d'installer un écran paysager continu en toute saison sur la partie du campus bordant le mont Royal.

Selon Francine Senécal, responsable des sports et des loisirs au comité exécutif, les modifications répondent aux préoccupations de l'Office. Le conseil municipal a donc approuvé hier soir le projet de règlement permettant à l'agrandissement d'aller de l'avant. Il reste au règlement à être soumis au processus référendaire.

Le projet de règlement prévoit la création d'une « façade végétale » sur la partie est du stade longeant l'avenue des Pins. L'entrée principale du stade sera désormais sur cette avenue, ce qui limitera le nombre de partisans dans les rues résidentielles, a fait valoir M^me^ Senécal.

L'Université McGill a aussi accepté de signer une entente avec les Alouettes pour limiter les activités du stade au sport amateur, aux matchs des Alouettes et aux événements de l'université. La direction des Alouettes n'a pas voulu réagir hier à la décision de la Ville.

Manifestation

Par ailleurs, près d'une centaine de fonctionnaires municipaux ont manifesté devant l'hôtel de ville hier soir pour protester contre le transfert du service de sécurité du revenu au gouvernement du Québec. Aux prises avec un déficit, la Ville de Montréal souhaite se délester de la gestion des centres locaux d'emploi.

Des cols blancs sont intervenus durant la période de questions du public, mais la responsable de ce service au comité exécutif, Marie-Andrée Beaudoin, a maintenu la position de son administration. Elle a répété que les contribuables montréalais n'avaient pas à encaisser un déficit. Cette réponse a d'ailleurs suscité des huées.

Montréal souhaite refiler son service de sécurité du revenu à Québec en raison d'un déficit accumulé de 8,8 millions de dollars. Le déficit est apparu parce que Montréal paie davantage ses employés que Québec. Le transfert des 850 employés pourrait se faire avant la fin de l'entente prévue en 2009.

Départ de la greffière

La greffière de la Ville de Montréal, Jacqueline Leduc, quitte son poste. M^me^ Leduc disposait d'un contrat de cinq ans se terminant en octobre. Le conseil municipal devait approuver hier soir la nomination par intérim à ce poste d'Yves Saindon, directeur adjoint du contentieux de la Ville de Montréal. Un concours pour la remplacer sera lancé en janvier prochain.

Au moins deux ans de travaux pour sortir les obus du lac Saint-Pierre

ANDRÉ DUCHESNE

La Défense nationale a annoncé hier qu'il faudra attendre encore au moins deux ans avant d'éliminer les quelque 8000 munitions non explosées dans le fond du lac Saint-Pierre.

« Les deux prochaines années seront consacrées à l'élaboration d'un plan d'action détaillé pour le lac Saint-Pierre », pouvait-on lire hier dans le tout dernier paragraphe d'un communiqué de presse diffusé par la Défense pour annoncer l'octroi d'un contrat de 500 000 $ à cette fin.

Le contrat a été attribué au Groupe SM International, spécialisé en ingénierie, gestion de la qualité et environnement, avec qui la Défense a déjà fait affaire pour le même dossier dans le passé. Cette fois, le contrat stipule que le Groupe SM travaillera de pair avec le Ministère afin de « mettre sur pied un projet d'élimination des munitions explosives non explosées (UXO) » dans le lac.

Les carcasses de quelque 300 000 obus tirés dans une des zones du lac se sont retrouvées au fond. Les experts de la Défense estiment à 8000 le nombre de projectiles n'ayant jamais explosé.

Ce point d'eau est en fait un renflement du fleuve Saint-Laurent entre Sorel-Tracy et Nicolet sur la Rive-Sud. De 1952 à 1999, le Centre d'essais et d'expérimentation des munitions (CEEM) des Forces armées canadiennes a exploité un champ de tir à la hauteur de Nicolet. Les carcasses de quelque 300 000 obus tirés dans une des zones du lac se sont retrouvées au fond. Les experts de la Défense estiment à 8000 le nombre de projectiles n'ayant jamais explosé.

Les tirs dans l'eau ont cessé au début de l'an 2000. Depuis, la population réclame le nettoyage du lit du point d'eau. Le sujet a teinté la campagne électorale fédérale, en décembre et janvier derniers, dans cette région. Le 8 juin dernier, le député de la circonscription de Berthier-Maskinongé, Guy André, déposait à la Chambre des communes une pétition de 4800 noms réclamant le nettoyage du fond du lac.

Ce n'est pas la première fois que les Forces canadiennes font part de développements dans ce dossier. En novembre 2004, on annonçait qu'une première pêche aux bombes aurait lieu au cours de l'été 2005. Mais le projet a été annulé, les experts n'ayant pu faire du repérage visuel au printemps en raison des niveaux d'eau trop élevés.

En février dernier, le Groupe SM a effectué des carottages de sédiments à des profondeurs de deux à quatre mètres dans le lac afin de quantifier leur contenu en métaux lourds. Comme l'extraction des obus entraînera un brassage des sédiments, le travail visait à déterminer jusqu'à quel point l'opération pourrait entraîner une contamination de l'eau.

Dans le communiqué d'hier, la Défense a rappelé que cette opération de carottage sera suivie d'un nettoyage des plages publiques au printemps et d'un autre projet d'échantillonnage environnemental au cours de l'été.

« L'année prochaine (en 2007), on réalisera des études environnementales complémentaires et des travaux supplémentaires visant à définir la nature et la portée des UXO immergées ainsi que les risques qu'elles posent », ajoutait-on.

Le Fonds est fier d'investir 4,9 millions de dollars dans MethylGene de Montréal. Parce qu'au Fonds, c'est à ça qu'on se prête.

MethylGene
DÉCOUVRIR, DÉVELOPPER, DÉPASSER

Pour cette entreprise spécialisée dans la recherche et le développement de traitements reliés à l'oncologie et aux maladies infectieuses, cet investissement permettra la poursuite du développement de nouveaux traitements vers les phases cliniques.

Le Fonds de solidarité FTQ, un tremplin pour la croissance des entreprises du Québec.

FONDS de solidarité FTQ
www.fondsftq.com

3428381A

ACTUALITÉS

Lisette Lapointe sera candidate dans Crémazie

HUGO DE GRANDPRÉ

Lisette Lapointe, a confirmé son intention de se présenter aux prochaines élections, hier, après 40 ans à militer dans l'ombre au Parti québécois. Elle briguera l'investiture de la circonscription de Crémazie.

La femme de Jacques Parizeau en a fait l'annonce en présence de quelques personnalités du PQ, dont l'ancien député de la circonscription, Jean Campeau – mais sans son illustre mari. « C'est Lisette Lapointe qui se présente en politique », a-t-elle lancé aux journalistes qui l'ont questionnée à ce sujet.

Pas question non plus de l'inclure dans son plan de match, du moins pour l'instant. « Ça dépendra de la stratégie du comté. Mais c'est certain que de temps à autre, je vais lui demander conseil. »

À 63 ans, la militante de longue date souhaite donc passer au premier plan pour promouvoir la cause souverainiste. « Avec André (Boisclair), on voit un horizon, une élection, on voit un référendum sur la souveraineté du Québec », explique-t-elle pour justifier son choix.

Équipe de rêve

Le nom de M^me^ Lapointe circule depuis quelques semaines déjà, comme membre possible de cette équipe de rêve promise par le chef André Boisclair pour les prochaines élections. Après Pierre Curzi la semaine dernière dans Borduas, elle est la deuxième personnalité publique à ainsi faire le saut en politique active. D'autres suivront, indique-t-on au PQ, sans préciser de noms ni de dates. Les noms du D^r^ Réjean Thomas ainsi que du doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, Réjean Hébert, ont été mentionnés dans les médias.

M^me^ Lapointe se dit confiante de regagner la circonscription de Crémazie, baromètre passé aux mains des libéraux aux dernières élections. Elle devra auparavant remporter la faveur des militants, au cours d'une assemblée d'investiture dont la date n'a pas été précisée. Simple formalité, si l'on se fie à la réaction du président du comité exécutif local, Maxime Barakat.

Lisette Lapointe se défend bien d'avoir été parachutée dans Crémazie comme candidate–vedette et insiste sur ses « ancrages » dans les environs. Elle cite l'exemple de son frère, Pierre Lapointe, conseiller municipal d'Ahuntsic depuis 1998. Elle admet cependant avoir été intéressée par la circonscription de Deux-Montagnes, mais qu'une rencontre avec la candidate sortante, Hélène Robert, lui a appris que d'autres travaillaient déjà en ce sens. Il y a quelques semaines, la rumeur voulant que M^me^ Lapointe se présente dans cette circonscription avait soulevé la grogne dans les rangs péquistes locaux.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Lisette Lapointe, femme de l'ex-premier ministre du Québec Jacques Parizeau, a confirmé son intention de se présenter aux prochaines élections provinciales sous la bannière du PQ.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE



PHOTO FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Arrivés en Roumanie pour le Sommet de la francophonie, le premier ministre Jean Charest, sa femme Michèle Dionne (à droite), et la ministre responsable de la Francophonie, Monique Gagnon-Tremblay, ont visité hier le stand du Québec.

Le français décline en Roumanie

Une cinquantaine de chefs d'État, dont les premiers ministres Jean Charest et Stephen Harper, se sont donné rendez-vous cette semaine à Bucarest, la capitale de la Roumanie, pour assister au Sommet de la francophonie. L'événement se tiendra officiellement jeudi et vendredi, mais il est précédé d'une série de rencontres et de manifestations culturelles à l'occasion desquelles le Québec tente de tirer son épingle du jeu.

TOMMY CHOUINARD

BUCAREST — Après avoir régné pendant des décennies, voire des siècles, sur la Roumanie à titre de première langue étrangère utilisée, le français est en déclin dans ce pays européen qui accueille cette semaine le Sommet de la francophonie.

« La place du français diminue de façon importante depuis quelques années. C'est un énorme problème ! » lance Nicolae Dragulanescu, le président de la Ligue de coopération culturelle et scientifique Roumanie-France, une ONG chargée de faire la promotion de la langue de Molière.

Ce professeur à l'Université polytechnique de Bucarest brandit des statistiques du ministère de l'Éducation.

Le nombre d'élèves roumains apprenant le français a chuté d'environ 25 % en cinq ans. En 1993-1994, 2 051 018 élèves étudiaient le français, contre 1 575 987 en 1998-1999. Ils sont aujourd'hui plus nombreux à apprendre l'anglais. Le nombre de professeurs de français a diminué lui aussi, de 10 % en cinq ans, passant de 16 145 à 14 500.

La perte de vitesse du français coïncide, ironiquement, avec l'accession de la Roumanie à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) comme membre à part entière, en 1993.

Moins alarmiste que Nicolae Dragulanescu, le chargé de mission de l'OIF en Europe centrale et de l'Est, Stéphane Lopez, en arrive néanmoins au même constat. « Depuis 2001, le français a été dépassé par l'anglais. Les familles roumaines croient que c'est l'anglais qui permet de faire une carrière », affirme-t-il, déçu. La domination de l'anglais est frappante à Bucarest, la capitale qui était surnommé au début du XX^e siècle le « Petit Paris ».

Stéphane Lopez souligne toutefois qu'un Roumain sur cinq connaîtrait le français, selon le rapport 2004-2005 du Haut Conseil de la francophonie.

Autre signe de déclin, *Bucarest Matin*, quotidien de langue française créé en 1996, a été converti en hebdomadaire, distribué à 5000 exemplaires, il y a quatre ans.

L'éditrice-coordonnatrice de *Bucarest Hebdo*, Camelia Cusnir, qui a étudié au Québec notamment, explique cette transformation par une « situation économique » difficile. Elle déplore le recul du français. Mais la situation n'est pas « tragique » pour autant, croit-elle.

Est-ce que la tenue du Sommet à Bucarest va permettre au français de rebondir ? « On peut difficilement imaginer qu'un sommet de nature politique puisse être un levier suffisant pour revaloriser une langue à l'échelle d'un pays, estime Stéphane Lopez. Par contre, le Roumain moyen va quand même observer que la francophonie n'est pas une plaisanterie et qu'elle permet de réunir 63 États. »

LA ROUMANIE EN CHIFFRES

> Population : 22,3 millions d'habitants
> Capitale : Bucarest, 1,9 million d'habitants
> Langue officielle : roumain
> Religion : orthodoxe (86,8 % de la population)
> Taux d'inflation : 9 %
> Taux de chômage : 5,9 %
> PIB : 119,43 milliards $ (2005)
> PIB par habitant : 5499,84 $ (2005)
> Adhésion prévue à l'Union européenne : 1er janvier 2007

JEAN CHAREST IMPRESSIONNÉ PAR SA VISITE

« C'est bon pour le moral ! »

TOMMY CHOUINARD

BUCAREST — « C'est bon pour le moral » de visiter un pays aussi dynamique que la Roumanie, a lancé tout de go le premier ministre Jean Charest, hier, au premier jour de sa visite officielle dans le cadre du Sommet de la francophonie.

« La Roumanie a beaucoup progressé, surtout depuis cinq ou six ans. C'est assez encourageant d'être ici. Pour ceux qui font de la politique, c'est bon pour le moral de voir un pays comme celui-ci faire des pas de géant dans un si court laps de temps. On sent qu'il y a beaucoup d'espoir », a-t-il affirmé, alors qu'il inaugurait le stand du Québec mis en place pour le sommet de Bucarest.

La Roumanie a enregistré une croissance économique de 5 % au cours des dernières années. Cette dernière devrait atteindre 6 % ou 7 % en 2006, selon les prévisions. La croissance prévue cette année au Québec est de 2,5%, selon le dernier budget Audet.

Jean Charest envie-t-il les « pas de géant » de la Roumanie alors qu'au Québec, un débat sur l'immobilisme a fait rage ces derniers mois ? Le premier ministre a vite fait de marteler que « le Québec va mieux » depuis trois ans et qu'un parallèle est difficile à faire.

Profitant de la présence de 63 États, la délégation québécoise souhaite promouvoir la convention sur la diversité culturelle et le 400e anniversaire de Québec.

La ville de Québec accueillera le Sommet de la francophonie en 2008. Mais le cadeau que la France veut donner à Québec pour le 400e anniversaire de la capitale fait encore une fois l'objet de controverse. Faute d'enthousiasme de la part de la population, la mairesse Andrée Boucher, présente à Bucarest, rejette l'idée de construire, dans l'actuel parc de l'Amérique-Française, à deux pas de la colline parlementaire, un pavillon de la Francophonie. Un autre endroit – ou carrément une autre idée – doit être trouvé.

ROUMANIE
Réagissez aux textes de Tommy Chouinard sur **www.cyberpresse.ca/actualites.**

Sièges accessibles avec les autres cartes à primes-voyages



3423238A

3423296

ENVIRONNEMENT

NORTH HATLEY, CANTON D'HATLEY ET WATERVILLE

4000 citoyens privés d'eau

ISABELLE PION
LA TRIBUNE

NORTH HATLEY — Par mesure de prudence, les 4000 citoyens de North Hatley, de Canton d'Hatley (secteur Acres) et de Waterville ne doivent plus consommer l'eau provenant du système de distribution de leur municipalité, ni même l'utiliser pour se doucher ou pour faire la vaisselle.

Des cyanobactéries, aussi appelées algues bleues, ont été détectées à proximité des prises d'eau potable du lac Massawippi, ce qui a poussé la Direction de la santé publique (DSP) à lancer cet avis préventif.

La nouvelle, communiquée dès ce week-end aux résidants concernés, a créé toute une commotion dans la communauté.

Les cyanobactéries ont également été détectées dans la rivière Massawippi. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs (MDDEP) a prélevé des échantillons. Les résultats pourraient être connus demain ou jeudi.

« Au lac Massawippi, l'observation a été faite vendredi, près du barrage. Les gens qui se promenaient là ont probablement vu une masse verdâtre qui flottait en surface. C'est assez visible. Dépendant des conditions météo, ces algues se retrouvent dans toute la masse d'eau, dans des parties où elles ne sont pas aussi visibles », explique le directeur régional du MDDEP, Émile Grieco.

La Direction de la santé publique recommande de ne pas utiliser l'eau pour la douche ou le bain, pour faire la vaisselle ou pour faire cuire les aliments.

« Si on est chanceux, lorsqu'on aura de l'information mercredi (demain) ou jeudi, la DSP pourrait décider qu'il n'y a pas de problème et revenir à la normale. Si on est malchanceux, que les bactéries sont profondes et près de la prise d'eau, il va falloir attendre que ça disparaisse et ça pourrait prendre plus de temps », résume le député d'Orford, Pierre Reid.

Si les résultats font état d'une trop grande quantité de toxines, l'avis d'interdiction devra être reconduit. Selon M. Grieco, à partir du moment où l'on constate des fleurs d'eau de cyanobactéries, il faut attendre puisqu'en environ trois semaines sont nécessaires pour que les algues meurent et libèrent les toxines. « Sous toutes réserves », toujours selon M. Grieco, il faut donc déjà anticiper d'autres campagnes d'échantillonnage. « Plutôt que d'attendre trois semaines, on va suivre ça avec une fréquence plus assidue », explique-t-il.

La DSP recommande donc aux citoyens de ne pas boire l'eau; la faire bouillir n'éliminerait pas les toxines. Elle recommande également de ne pas utiliser l'eau pour la douche ou le bain, pour faire la vaisselle ou pour faire cuire les aliments. On peut l'utiliser pour laver les vêtements, mais il faut éviter le contact avec la peau et bien sécher les vêtements après le lavage.

On demande aussi à la population d'éviter de consommer des poissons provenant de la zone affectée, de ne pas se baigner dans cette eau, de ne pas laisser les animaux y avoir accès et de ne pas arroser le jardin potager.

Les cyanobactéries et les toxines peuvent affecter la santé, notamment en provoquant des maux de ventre, des diarrhées, des vomissements ou des irritations de la peau.

En attendant, les municipalités ont pris des arrangements avec l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke, qui donneront accès aux douches de leur centre sportif aux citoyens touchés. Ils peuvent s'approvisionner en eau potable aux hôtels de ville de North Hatley et de Waterville.

Les glaciers fondent plus vite que prévu

ASSOCIATED PRESS

JUNEAU, Alaska — La plupart des glaciers du sud-est de l'Alaska fondent deux fois plus vite qu'on ne le pensait auparavant, affirme une nouvelle étude américaine.

Le glaciologue Roman Motyka de l'Université Alaska Fairbanks, son collègue Chris Larsen et trois autres scientifiques ont comparé des données radars collectées depuis l'espace en 2000 avec des photos aériennes prises entre 1948 et 1979.

Les scientifiques ont établi que 95% de tous les glaciers du sud-est de l'Alaska fondaient et que certains d'entre eux ont perdu jusqu'à 650 mètres de hauteur depuis 1948.

Grâce aux nouvelles données plus précises, ils ont calculé que les glaciers de la région perdent en moyenne 14,6 kilomètres cubes de glace chaque année.



PHOTO GIRARDIN MAGALI, INDEPENDANT

L'attachée de presse du ministre de l'Éducation du Québec, Jean-Marc Fournier, a précisé hier que les parents auraient à décider, cette année, s'ils veulent des notes dans les bulletins au primaire. Sur la photo, des élèves dans une école de la commune de Meyrin, dans le canton de Genève, en Suisse.

ÉDUCATION

Les Suisses rejettent la réforme qui sert de modèle au Québec

MARIE ALLARD

La réforme de l'éducation subit un autre revers dans le canton de Genève, en Suisse, qui a servi de modèle au Québec. Un référendum demandant le retour des notes, des moyennes de classe et de la promotion annuelle a obtenu dimanche 75,6 % d'appui de la population. Prenant acte de ce désaveu, le ministre genevois de l'Éducation, Charles Beer, a promis le retour à une école plus traditionnelle pour la rentrée 2007.

Les électeurs « ont donné le coup d'arrêt » à la réforme, selon le numéro d'hier du quotidien suisse *Le Temps*. Ils ont « exprimé leur ras-le-bol de la frénésie des réformes appliquées depuis les années 1970 ». Le taux de participation au référendum a été de 54,7 %, ce qui est élevé.

Le ministre Beer avait proposé un compromis l'an dernier, après 10 ans de réforme à Genève. Des notes – traduisant l'évolution de l'élève par rapport à lui-même – étaient apparues.

Quant aux cycles d'apprentissage, ils étaient passés de quatre à deux ans, comme au Québec.

Les électeurs « ont donné le coup d'arrêt » à la réforme, selon le numéro d'hier du quotidien suisse *Le Temps*. Ils ont « exprimé leur ras-le-bol de la frénésie des réformes appliquées depuis les années 1970 ».

Cela n'a pas suffi : les électeurs ont voté pour des « cycles » d'un an et des notes liées aux objectifs à atteindre.

« La solution appliquée en 2005 a été jugée insuffisante, a constaté Charles Beer. C'est un échec. » Indiquant que le vote était pour lui « un signal fort », le ministre a précisé qu'il n'était « plus question de se lancer dans des grands changements sans avoir le souci d'être compris », tel que rapporté par *La Tribune de Genève*.

L'Association refaire l'école (ARLE), qui a lancé ce référendum après avoir fait signé une pétition par 28 000 électeurs, était très heureuse du résultat. « Nous remercions les citoyens très chaleureusement pour cette preuve de bon sens », a indiqué hier à *La Presse* André Duval, président de l'ARLE. Le groupe tient maintenant au retour « des notes certificatives avec des moyennes et des programmes annuels », a-t-il précisé.

« On aurait le même résultat au Québec »

Le résultat du référendum a impressionné Éric Bédard, cofondateur du Collectif pour une éducation de qualité, qui réclame un moratoire sur la réforme au Québec. « Genève était notre grand modèle et pourtant les Genevois ont dit : Ça suffit les réformes et les révolutions pédagogiques, on veut une école avec des points de repère clairs, a-t-il souligné. Je suis convaincu que si on avait cette arme-là (le référendum), au Québec, on aurait le même résultat. »

Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-Marc Fournier, était allé à Genève étudier la réforme en juin 2005. Hier, son attachée de presse a précisé que les parents auraient à décider, cette année, s'ils veulent des notes dans les bulletins au primaire. Le retour du redoublement est, quant à lui, prévu dans un projet de loi qui sera étudié cet automne. Restent les cycles, qui sont toujours de deux ans ici.

« Contrairement à la Suisse, on a une table de pilotage qui suit l'évolution de la réforme et qui la module selon les besoins », a souligné Marie-Claude Lavigne, attachée du ministre. Le ministre Fournier « s'attelle présentement à mettre en œuvre les 12 recommandations » issues du rapport de la Table de pilotage, selon Mme Lavigne.

Sièges accessibles avec la carte *Visa* Voyages^mc RBC®



Vous avez la carte *Visa* Voyages RBC.
Vous avez les places.

Une carte à primes-voyages ne vous donne accès qu'à un nombre limité de sièges à bord de certains vols. Raison de plus pour choisir la carte *Visa* Voyages RBC. En effet, RBC utilise vos points pour acheter des sièges. Donc, si un siège est libre, vous pouvez y prendre place[1], et ce, quelle que soit la compagnie aérienne. (Sans compter qu'il suffit de 15 000 points RBC Récompenses® pour s'envoler avec la carte *Visa* Voyages.)



› Envolez-vous plus vite : 10 000 points RBC Récompenses à l'adhésion + 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement**.
Demandez la carte dès aujourd'hui.

› 1 800 ROYAL® 1-1 › rbcbanqueroyale.com/visavoyages



CHOISIS › RBC^mc

RBC®

3423298A

1. Pour connaître les conditions et les restrictions applicables, rendez-vous au www.rbcrecompenses.com et consultez la section « Règlement RBC Récompenses ». ** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er septembre et le 31 décembre 2006. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC Banque Royale au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre premier relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

Un nouveau bâtiment pour les cancéreux en phase terminale

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Grâce à l'aide financière de propriétaires d'entreprises vendant différents matériaux, d'entrepreneurs en construction et de spécialistes de divers métiers ainsi qu'à une équipe de bénévoles, des résidants des Laurentides atteints de cancer en phase terminale pourront vivre leurs derniers moments dans la dignité à proximité de leur famille.

Ceux-là dont la mort est toute proche seront logés dans un bâtiment neuf, rue Lebeau, à Saint-Jérôme. Tout près d'eux, la personne qui a partagé leur vie aura une place pour y passer ses journées et dormir.

Le terrain où l'édifice d'une superficie de 1342 m² a été construit a été donné par la Ville tandis que la direction de la Maison des soins palliatifs de la Rivière du Nord a eu droit à un prêt de 300 000$ du gouvernement provincial, remboursable sur 10 ans. L'immeuble a une valeur de 1,8 million.

L'édifice comprend notamment neuf chambres, une garderie et une grande pièce appelée « l'oratoire » qui servira de salle de recueillement.

Pour que les débours ne soient pas trop élevés, le comité de direction a fait appel au sens civique des commerçants de la région qui ont accepté de réduire de beaucoup leur facture, certains n'auraient même réclamé aucun paiement. Des entrepreneurs en construction ainsi que différents corps de métier ont également apporté une contribution financière importante en réduisant leurs honoraires.

Pour que les débours ne soient pas trop élevés, le comité de direction a fait appel au sens civique des commerçants de la région.

L'idée de construire un endroit où les malades en phase terminale puissent mourir dans la dignité vient du Dr Jean-François Rouleau, fondateur de l'unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

La réalisation de ce projet a mal commencé alors qu'un incendie, en novembre 2005, a détruit le chantier de construction. La direction de cette maison, connue également sous le nom de Pallia-Vie, ne s'est pas comptée pour battue et cinq jours plus tard la construction était relancée.

Afin d'aider le comité d'administration à rembourser son prêt au gouvernement le plus tôt possible et acquitter des factures, une campagne de financement, dont le thème est *Tous ensemble pour un défi collectif humanitaire* a été lancée.

Pour information 450-431-3331.

Les nouvelles urgences de Sacré-Cœur voient le jour

LUCE MARGONTY

« Enfin ! On attendait ça depuis longtemps. » Comme tous ses collègues, Michel Garner, médecin aux urgences de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) depuis 23 ans, exprime son soulagement. Hier, le coup d'envoi officiel des travaux de réaménagement de son unité d'urgences et de construction d'une nouvelle unité coronarienne a été donné par Michel Larivière, directeur général de l'hôpital.

Au total, ces travaux vont coûter 20,6 millions de dollars, dont 18,6 millions investis par le gouvernement du Québec et 2 millions offerts par la Fondation de l'hôpital.

Régulièrement débordées, les urgences d'un des plus anciens hôpitaux de Québec avaient besoin depuis longtemps de cette cure de jouvence. « C'est un secteur névralgique de dimension suprarégionale. En moyenne, 45 ambulances y sont accueillies quotidiennement », explique Gabriel Groulx. Ce réaménagement permettra d'offrir de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité aux patients et de désengorger les urgences de l'établissement du boulevard Gouin, souvent montrées du doigt dans les manchettes des journaux pour leur vétusté. « Nos locaux actuels ne sont pas fonctionnels et ne respectent pas les normes, s'indigne Michel Garner. La moitié des patients attendent dans les corridors et sont écrasés les uns sur les autres. Ils ne devraient pas accepter de rester. »

Le chantier a débuté en réalité le 5 septembre et devrait durer un an et demi. « Il se déroulera en deux phases : la construction de nouveaux espaces de 6167 mètres carrés, pouvant accueillir près de 50 civières et incluant l'unité d'urgence et l'unité coronarienne, pendant les 13 premiers mois ; puis la rénovation des anciennes salles des urgences qui comprendront un secteur administratif et une zone de décontamination », précise Gilles Loiselle, directeur des services techniques de l'HSCM. D'ici là, le personnel hospitalier et les malades devront encore prendre leur mal en patience.

Boom pétrolier au Québec

Quand il est question de boom pétrolier, la plupart des gens pensent tout de suite à l'Alberta. Mais il y a un autre boom en cours, ici même au Québec.

Au cours des dix dernières années, Petro-Canada a investi plus de un milliard de dollars dans ses installations de raffinage, de production et de détail au Québec, et la Société prévoit investir une autre somme équivalente d'ici peu.

Nous investissons également dans les gens au Québec – plus récemment, nous avons fait un don de un million de dollars pour mettre sur pied le Programme nouveaux leaders Petro-Canada en collaboration avec l'Université McGill. Ce programme est conçu pour aider les étudiants appelés à devenir les décideurs de demain dans les domaines du génie, de la géologie, de la géophysique, des sciences environnementales et des affaires. Il représente la plus récente idée novatrice de la longue histoire de Petro-Canada au Québec.

Ainsi, la prochaine fois qu'il sera question de boom pétrolier, vous n'aurez qu'à regarder ici même, chez vous.

PETRO-CANADA *
Partenaire national

*Marque de commerce de Petro-Canada – Trademark
MC © 2006, COVAN. Utilisée sous licence.



3430537A

Les Stations Saint-Sauveur en appel pour leur projet de glissades d'eau

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les Stations de la Vallée de Saint-Sauveur interjettent appel du jugement de la Cour supérieure qui donne raison à la municipalité de Piedmont leur interdisant d'aménager leurs cascades d'eau –très voyantes de l'autoroute des Laurentides–, en y ajoutant d'autres installations récréatives.

Dans la requête déposée en Cour d'appel, on prétend que le tribunal de première instance a erré parce qu'il n'a pas tenu compte du fait que la demande visant l'addition d'activités récréotouristique est permise dans le règlement d'urbanisme de la ville de Piedmont. On soutient également que ce tribunal a commis une erreur manifeste en omettant de considérer que le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut, dont fait partie Piedmont, comprend les objectifs suivants: confirmer, accentuer et privilégier l'activité récréotouristique sur tout le territoire de la MRC.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

L'annonce de nouveaux aménagements aux cascades d'eau de Saint-Sauveur avait soulevé un tollé parmi les résidants. Sur la photo, les glisssades de Saint-Pie.

Selon le président-directeur général de Mont Saint-Sauveur International (qui comprend les Stations de la Vallée), Louis Dufour, maintenir la décision de la Cour supérieure met en péril l'avenir non seulement des cascades d'eau, mais également des stations de ski alpin Avila et Olympia, situées dans le territoire de Piedmont, parce qu'il sera impossible dans l'avenir d'installer de nouveaux équipements récréatifs. Même si, dans l'avis d'appel, on demande l'autorisation d'aménager sur le terrain des cascades d'eau un manège de type montagnes russes (qui dépasse largement la hauteur permise par la municipalité), M. Dufour a déclaré que ce projet avait été abandonné à la suite du jugement du tribunal de première instance, et que tout le matériel est mis en vente.

« La société d'aujourd'hui est de plus en plus active et les grands-parents prennent leur retraite plus jeunes qu'auparavant et s'occupent de leurs petits-enfants. Nous voulons donc avoir le droit de mettre en place des activités, semblables à ce que nous avons au parc aquatique de Saint-Sauveur, comme un petit train pour les 12 ans et moins. Nous ne voulons aucunement déranger la quiétude des résidants », a dit M. Dufour.

L'annonce de nouveaux aménagements aux cascades d'eau avait soulevé un tollé parmi les résidants. Dirigés par Clément Cardin les contestataires ont multiplié leurs interventions auprès des autorités municipales.

Maintenant maire de Piedmont, M. Cardin dit déplorer la décision d'interjeter appel. « Nous avons utilisé 200000$ de la population en frais judiciaires et nous allons dépenser une importante somme à la suite du dépôt de la requête. Ça n'a aucun bon sens », a-t-il dit.

EN BREF

Six ans et demi de prison pour un complot

Pour avoir comploté l'importation de 22 tonnes et demie de haschisch, d'une valeur de 225 millions de dollars sur le marché noir, Sidney Lallouz a été condamné à six ans et demi de prison hier, au palais de justice de Montréal. Le juge Martin Vauclair a ainsi entériné une suggestion commune de la défense et de la Couronne. Âgé de 57 ans, Lallouz a plaidé coupable à une accusation de complot. Selon la procureure de la Couronne, Me Silvie Kovacevich, il était l'une des têtes dirigeantes de cette gigantesque importation avec le grand manitou, Peter Toman, 59 ans. Ce dernier, relié apparemment au gang de l'Ouest, a plaidé coupable en août dernier et a écopé 11 ans de prison. La preuve était écrasante, puisqu'ils avaient fait affaire sans le savoir avec des agents de la GRC. En fait, ayant eu vent que Toman et son gang cherchaient un bateau pour importer de la drogue, les policiers leur ont tout simplement fourni le navire pour ensuite les arrêter.
Christiane Desjardins

La Couronne demande 15 ans pour le meurtre de Shanna Poissant

Les plaidoiries sur la sentence ont eu lieu hier matin dans l'affaire Shanna Poissant, dont le corps mutilé à été retrouvé dans un bois de la région d'Hemmingford, en Montérégie, en juillet 2005. Kurt Lauder avait plaidé coupable en juillet dernier à une accusation réduite de meurtre non prémédité. Il est condamné à la prison à vie, mais il restait à déterminer à quel moment il pouvait être admissible à une libération conditionnelle. La Couronne a demandé un minimum de 15 ans de prison, en raison des nombreux facteurs aggravants au dossier. On sait peu de chose des motivations réelles de Lauder. La sentence sera rendue le 10 octobre. – Presse Canadienne

Un homme poignardé à mort

Un homme dans la mi-vingtaine a été poignardé à mort, hier soir dans le parc Jeanne-Mance à Montréal, lors d'une querelle avec un autre homme. Ce dernier a soudainement sorti un couteau et l'a frappé au haut du corps. On ignorait le motif de l'agression au moment de mettre sous presse. Il s'agit du 31e meurtre sur le territoire de la Ville de Montréal depuis le début de l'année.
La Presse

Précision

Choc des cultures

Dans notre numéro de dimanche, des propos concernant la réparation d'hymens (série Choc des cultures) ont été erronément attribués à l'intervenante sociale Hayatte Boubnan. Cette histoire nous avait été relatée par un intervenant qui a requis l'anonymat. Nos excuses.



LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

LAVAL ET RIVE-NORD
Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Place Rosemère
ACTION-PAGE INC.
1704, boul. Des Laurentides, Laval
CELTEL MOBILITÉ
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval
ZONE MOBILE
367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD
Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno
ACTION-PAGE INC.
1836, chemin Chambly, Longueuil
COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
8050, boul. Taschereau, Brossard
COMPTOIR PLACE LONGUEUIL
825, rue St-Laurent, Longueuil
ZONE MOBILE
3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil
Galeries Saint-Hyacinthe

GRAND MONTRÉAL
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Eaton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Versailles
Place Vertu
ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
1221, boul. St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
CELLUMAX INC.
Complexe Desjardins, Montréal
307, rue Emery, Montréal
CELTEL MOBILITÉ
35, rue Beaubien, Montréal
121, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6571, avenue Somerled, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal
6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal
5613, avenue du Parc
CONNECTION MOBILE
1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent
DIVINE LINKS LTD.
1464, boul. Schevchenko, LaSalle
DURA TECH
5040, boul. Métropolitain Est, Montréal
FIDEL COMMUNICATIONS (DEL TECHNOLOGIE)
4351, avenue Papineau, Montréal
3820, rue St-Denis, Montréal
FIRST CONE FINANCIAL SERVICES
5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
FOXCOM
Galeries Normandie, Montréal
4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
MONDE DIGITAL
1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal
MULTI-CELL COMMUNICATIONS
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
PÈRE DU CELLULAIRE (LE)
4889, rue Jarry Est, St-Léonard
POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.
200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay
895, rue de la Gauchetière O., Montréal
4112, rue Jean-Talon Est, Montréal
SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.
4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal
STATION CELLULAIRE
2340, rue Guy, Montréal
109, rue Viger, Montréal
UP CLOSE
Centre Eaton
ZONE MOBILE
3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
Place Alexis Nihon, Montréal
Centre Domaine, 3235, avenue de Granby, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier

FUTURE SHOP
BEST BUY
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
WAL★MART

Abonnez-vous dès maintenant en composant le **1 888 945-FIDO** (3436) ou achetez sur **fido.ca**

Les frais mensuels d'accès au réseau de 6,95 $ (frais non gouvernementaux), les frais mensuels du service d'appel d'urgence 911 (50 ¢), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance ainsi que les autres frais applicables sont en sus. L'offre des deux premiers mois gratuits avec le forfait Urbain est valide jusqu'au 31 octobre 2006 avec une Entente Fido de trois ans. Les frais mensuels seront de 30 $ après les deux mois gratuits. Pour obtenir de l'information sur ces frais, visitez fido.ca. Le forfait Urbain avec appels entrants illimités à 30 $ s'applique aux appels locaux à l'intérieur de votre zone seulement. L'option zone Banlieue, au tarif de 5 $ par mois, peut être ajoutée dans les zones où elle est offerte. Le temps d'antenne à l'extérieur de votre zone Urbaine ou Banlieue n'est pas compris dans votre forfait mensuel et coûte 30 ¢ la minute. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer. Une seule zone Urbaine peut être activée avec chaque forfait. Chaque minute supplémentaire à l'intérieur de votre zone coûte 30 ¢. L'offre de trois mois d'appels locaux, de messages textes, images et vidéo et messages instantanés illimités prend fin le 31 octobre 2006 et s'applique à toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit : i) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain ; ii) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus à l'extérieur de votre zone Urbaine ou Banlieue ; iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien. Appareil compatible MMS requis. L'option messagerie instantanée sera facturée au tarif applicable après les trois mois gratuits. Les prix des appareils illustrés sont de 25 $ (Motorola L2) et de 0 $ (Sony Ericsson Z520a) à l'activation d'un forfait mensuel avec une nouvelle Entente Fido de trois ans ou jusqu'à épuisement des stocks. Fido se réserve le droit de retirer ou modifier cette offre ainsi que la tarification en tout temps et sans préavis. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Certaines conditions s'appliquent. Yahoo! et le logo Yahoo! sont des marques de commerce et/ou déposées de Yahoo! Inc. Microsoft et MSN sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

3430614

ACTUALITÉS

Deux ans de réclusion pour un des agresseurs du juge Dalphond

ANDRÉ CÉDILOT

Deux ans de pénitencier, assortis d'une probation de trois ans comprenant une interdiction d'entrer en contact avec les cinq autres jeunes qui faisaient partie de sa bande. C'est la sentence que le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, a prononcée, hier, à l'encontre d'Amine De Ruisseau, 22 ans, pour sa « participation passive » à la sauvage agression dont a été victime le juge Pierre Dalphond, le 12 novembre dernier.

En ce sens, le tribunal n'a pas suivi la suggestion de la procureure de la poursuite qui réclamait quatre années de réclusion, la même peine que celle infligée plus tôt cet été à John Michael Dauphin, 19 ans, considéré comme le principal instigateur de l'attaque sournoise qui a causé de graves blessures au magistrat de la Cour d'appel du Québec. Même si c'est Dauphin qui a porté les coups et fracassé le nez et la mâchoire du juge Dalphond au moment de lui voler sa mallette, l'avocate de la Couronne estimait que De Ruisseau méritait un châtiment exemplaire puisqu'il n'en était pas à son premier délit de violence. Au moment de l'attentat, a-t-elle noté, le jeune homme de Saint-Hubert était en probation pour une affaire de vol et d'extorsion. Il a aussi un « dossier juvénile ».

Avant de s'attaquer au juge Dalphond, près du palais de justice de Montréal, De Ruisseau et ses complices s'en étaient pris à un autre homme croisé par hasard dans une rame de la station de métro Berri-UQAM. Les suspects lui avaient dérobé son iPod en le bousculant avec force. Ces deux crimes ont été commis au cours d'une sorte d'expédition de pêche (*rampage*) destinée à faire de l'argent facile.

De Ruisseau, dont le physique élancé tranche avec l'air de brute qu'affichait Dauphin lors de sa comparution, a accueilli le jugement sans réaction. Tout en reconnaissant que le jeune prévenu était « sur une pente descendante depuis 2002 », son avocat a reçu une oreille attentive du juge en faisant valoir qu'il était passé aux aveux dès son arrestation le 7 décembre et que sa famille avait encore espoir de le ramener dans le droit chemin.

« Il est prêt à reprendre ses études, et il veut devenir agent d'immeubles », a dit M^e^ Marion Burelle. Tout en insistant sur le fait que son client avait des problèmes de drogue et d'alcool, il était d'avis qu'il était préférable de lui donner de l'aide que de l'envoyer en prison très longtemps. « Il ne sera certainement pas différent à la sortie si on l'envoie jouer dans la cour des grands », a-t-il invoqué. Le criminaliste a toutefois été ramené à l'ordre quand il a qualifié les délits de son client de simples vols à la tire. « Ce sont des vols qualifiés », lui a rappelé sèchement le juge Boisvert.

Les quatre acolytes de Dauphin et De Ruisseau ont déjà été condamnés. Marc Robitaille, 20 ans, a reçu 12 mois d'incarcération en Cour du Québec, cependant que les trois autres –tous mineurs– ont été jugés devant le tribunal de la jeunesse. L'un a été envoyé dans un centre d'accueil pour trois ans, et les deux autres s'en sont tirés avec des travaux communautaires.

Alex Hilton tentera d'obtenir sa liberté vendredi

Arrêté samedi dans un restaurant de Verdun, Alex Hilton a comparu hier au palais de justice de Montréal pour y être accusé de voie de fait et menaces à l'endroit de Ho Sam Mark, ainsi que d'avoir contrevenu à ses conditions de mise en liberté. On lui reproche notamment d'avoir consommé de l'alcool et de s'être approché à moins de 500 mètres du 3741, Wellington, à Verdun, soit le restaurant la Maison Egg Roll, qui appartient au père de son ex-femme. L'incident se serait produit dans la foulée du divorce de Hilton. Hier, la Couronne s'est opposée à sa mise en liberté. Il sera de retour devant le tribunal vendredi, pour son enquête sous cautionnement. L'ex-pugiliste de 41 ans s'était vu accorder la liberté sous cautionnement il y a trois semaines à peine. Rappelons qu'il doit retourner devant le tribunal en décembre pour la suite de son procès pour vol qualifié dans un dépanneur.

La Presse

« L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE »

LIQUIDATION

TOYOTA

1 UNE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT** + 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION*

COROLLA 2006 MATRIX 2006 RAV4 2006



2 DEUX MENSUALITÉS GRATUITES À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT** + 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION*

HIGHLANDER 2006 PRIUS 2006 SIENNA 2006 TACOMA 2006

POUR CONSULTER LE NOUVEAU NUMÉRO DE NOTRE MAGAZINE GRATUIT

CHANGEONS L'AVENIR

VISITEZ CHANGEONSLAVENIR.CA

3 TROIS MENSUALITÉS GRATUITES À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT** + 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION*

AVALON 2006 HIGHLANDER HYBRIDE 2006 SEQUOIA 2006 TUNDRA 2006 4RUNNER 2006

ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROGRAMME TOYOTA POUR diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Corolla, Matrix et RAV4 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Première et deuxième mensualités de 0 $ sur tous les modèles Prius, Highlander, Sienna et Tacoma 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Première, deuxième et troisième mensualités de 0 $ sur tous les modèles Avalon, Highlander hybride, Sequoia, Tundra et 4Runner 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité (Corolla, Matrix et RAV4 2006), de deux mensualités (Prius, Highlander, Sienna et Tacoma 2006) et de trois mensualités (Avalon, Highlander hybride, Sequoia, Tundra et 4Runner 2006) basées sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2006 neufs en stock. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Un montant comprenant l'acompte (s'il y a lieu), le droit sur les pneus, la taxe sur le climatiseur (si applicable) et les taxes sera exigé avant le début de la période de location. ** Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location (Corolla, Matrix et RAV4 2006), à deux mensualités de location (Prius, Highlander, Sienna et Tacoma 2006) et à trois mensualités de location (Avalon, Highlander hybride, Sequoia, Tundra et 4Runner 2006) basées sur un terme de 48 mois, taxes incluses, applicable au financement à l'achat des ces modèles 2006 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 octobre 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

3424012A 3424018

SUITE DE LA UNE

Dix ans de travail détruit par la section antigang

GANG

suite de la page A1

« Quand j'ai commencé à m'intéresser aux gangs, Montréal était 10 ans en arrière par rapport aux États-Unis dans les niveaux de structure et de criminalité des gangs. Aujourd'hui, on est peut-être un an en arrière », a expliqué M. Gauthier qui s'intéresse aux gangs de rue depuis 1988. Le policier a été patrouilleur dans le quartier Montréal-Nord, puis enquêteur au module gangs de rue dans la section antigang de la police de Montréal de 1992 à 2001. Depuis 2001, il est sergent-détective à la section du renseignement, toujours au module gangs de rue.

« Copie conforme » de Los Angeles

Le phénomène des gangs à Montréal est une « copie conforme » de celui de Los Angeles, selon le policier qui s'est rendu dans cette ville de Californie en juillet dernier pour échanger des informations sur le phénomène. « Nos gangs ont les mêmes couleurs. Ils font les mêmes types de crimes », a-t-il dit.

Dans les années 90, les gangs de Montréal ne faisaient pratiquement pas de « drive-by shooting » (fusillade à partir d'une voiture en marche) et de braquages de domicile, alors qu'aujourd'hui, c'est courant, a expliqué le policier, troisième témoin entendu sur la requête de retrait de la preuve d'écoute électronique depuis le début du procès il y a une semaine.

Le témoin expert a fait sursauter la défense quand il a expliqué que ses informations sur les gangs colligées de 1992 à 2001 lors de son passage dans la section antigang ont été détruites. « Qui a donné l'ordre de les détruire ? » a demandé l'avocat de la défense, Loris Cavaliere. « Certainement pas moi. Un responsable à l'antigang a donné l'ordre aux archives de détruire ces documents-là », a répliqué le sergent-détective qui assure avoir lui-même cherché ses dossiers aux archives, sans succès.

Dès 1993, Jean-Claude Gauthier a déclenché une enquête sur le réseau de trafiquants de la rue Pelletier, dans Montréal-Nord, pour arrêter son présumé chef, Bernard Mathieu. À l'époque, le policier a arrêté Célonie Mervilus, autre accusé dans la présente affaire, pour trafic de crack ainsi que le frère de Bernard Mathieu, Pascal Mathieu. «Il faut se rapporter à la situation de 93-94, où on n'avait pas de budget pour travailler les gangs de rue. Mon dossier principal était Bernard Mathieu, mais je n'ai pas réussi à l'attraper. Des enquêtes comme ça sont coûteuses », a expliqué le sergent-détective.

Dans ces mêmes années, l'agent Gauthier soupçonnait Bernard Mathieu de voler des voitures à Montréal, de les cacher dans des conteneurs, puis de les revendre en Haïti. Sur un terrain vague de Laval, le policier a alors perquisitionné dans 14 conteneurs dans lesquels il y avait des « cochonneries » dont des vieux vélos et des bidons de plastique. Sous ces « cochonneries », se trouvaient plusieurs voitures. La défense lui a demandé des preuves de cette perquisition. Les preuves ont été détruites puisque personne n'a été accusé dans cette affaire, a répondu le policier.

Pas de la mauvaise foi

« C'était certes des documents très importants au point de vue de la recherche, mais ils n'ont pas résulté en des accusations. Ils n'ont sûrement pas été détruits par mauvaise foi », a expliqué à *La Presse*, le procureur de la Couronne, Jean-Pierre Saint-Jean, à sa sortie de la cour.

Plus tard en soirée hier, la section des relations avec les médias a trouvé une explication à cette destruction de documents d'enquête. « C'est normal que les dossiers qui n'ont pas résulté en des accusations soient détruits cinq ans après leur ouverture », a affirmé à *La Presse*, le porte-parole du SPVM, Raphaël Bergeron.

Plusieurs fois durant son témoignage, le sergent-détective Gauthier a insisté sur le fait que Bernard Mathieu contrôlait l'« une des plus belles structures en matière de gangs de rue » qu'il ait vue dans ses 20 ans d'enquête sur le phénomène. Dès l'âge de 16 ans, Bernard Mathieu, surnommé alors « poupon », avait de l'influence dans le trafic de drogue dans cette rue de Montréal-Nord. « Poupon », dont le surnom est devenu « ti-pon » en vieillissant n'a pourtant jamais été accusé de trafic de drogue avant aujourd'hui, a ensuite indiqué la défense.

La défense compte continuer à interroger le policier sur les documents détruits aujourd'hui.

LES ENFANTS RECRUTÉS

Un élève de 9 ans d'une école primaire du quartier Saint-Michel a menacé récemment son directeur d'école de le « faire sauter ». Les grands frères de l'enfant étant membres d'un gang de rue, le directeur d'école a pris au sérieux cette menace et a immédiatement porté plainte à la police.

Le sergent-détective Jean-Claude Gauthier, expert en gangs de rue à la police de Montréal, a donné cet exemple pour montrer la gravité du phénomène des gangs de rue dans la métropole, au procès des 15 présumés membres de gang de rue, hier au Centre judiciaire Gouin.

Les gangs de rue recrutent des enfants, selon le policier qui s'intéresse au phénomène depuis 1988. « Maintenant, il y a des jeunes qui ont 9 ans qui font partie des gangs. (...) Le directeur avait déjà eu ses frères comme élèves dans ses cours et savait que ce ne serait pas le jeune de 9 ans qui le ferait sauter, mais ses frères plus vieux », a expliqué le témoin expert en cour.

Caroline Touzin

L'ÉVÉNEMENT VOITURES DE COURTOISIE 2006 DE UPTOWN VOLVO



VOLVO XC70 2006

LOCATION À PARTIR DE 1,00% | FINANCEMENT À PARTIR DE 0,8%

3427366

ANNÉE	MODÈLE	COULEUR		KILOMÉTRAGE
2006	S60 ÉDITION SPORT	ARGENT		4 604 KM
2006	S60 ÉDITION SPORT	ARGENT		4 819 KM
2006	S60 ÉDITION SPORT	ARGENT		4 772 KM
2006	S60 ÉDITION SPORT	ARGENT	VENDUE	4 248 KM
2006	S60 ÉDITION SPORT	BLEU	VENDUE	4 041 KM
2006	V70 ÉDITION SPORT	TITANIUM		4 057 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	SABLE	VENDUE	4 027 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	SABLE		4 001 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	SABLE		4 355 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	SABLE		4 216 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	ARGENT		4 021 KM
2006	XC 70 CROSS COUNTRY	BLEU	VENDUE	5 513 KM

PASSEZ NOUS VOIR ET INFORMEZ-VOUS SUR LES RABAIS DE FIN D'ANNÉE SUR NOS DERNIERS MODÈLES 2006.
Offre valable jusqu'au 29 septembre 2006.

VOLVO

3427381

UPTOWN VOLVO
4900 rue Paré, Montréal (514) 737-6666 www.uptownvolvo.com
Taux de location ou financement selon les termes et le modèle choisi.

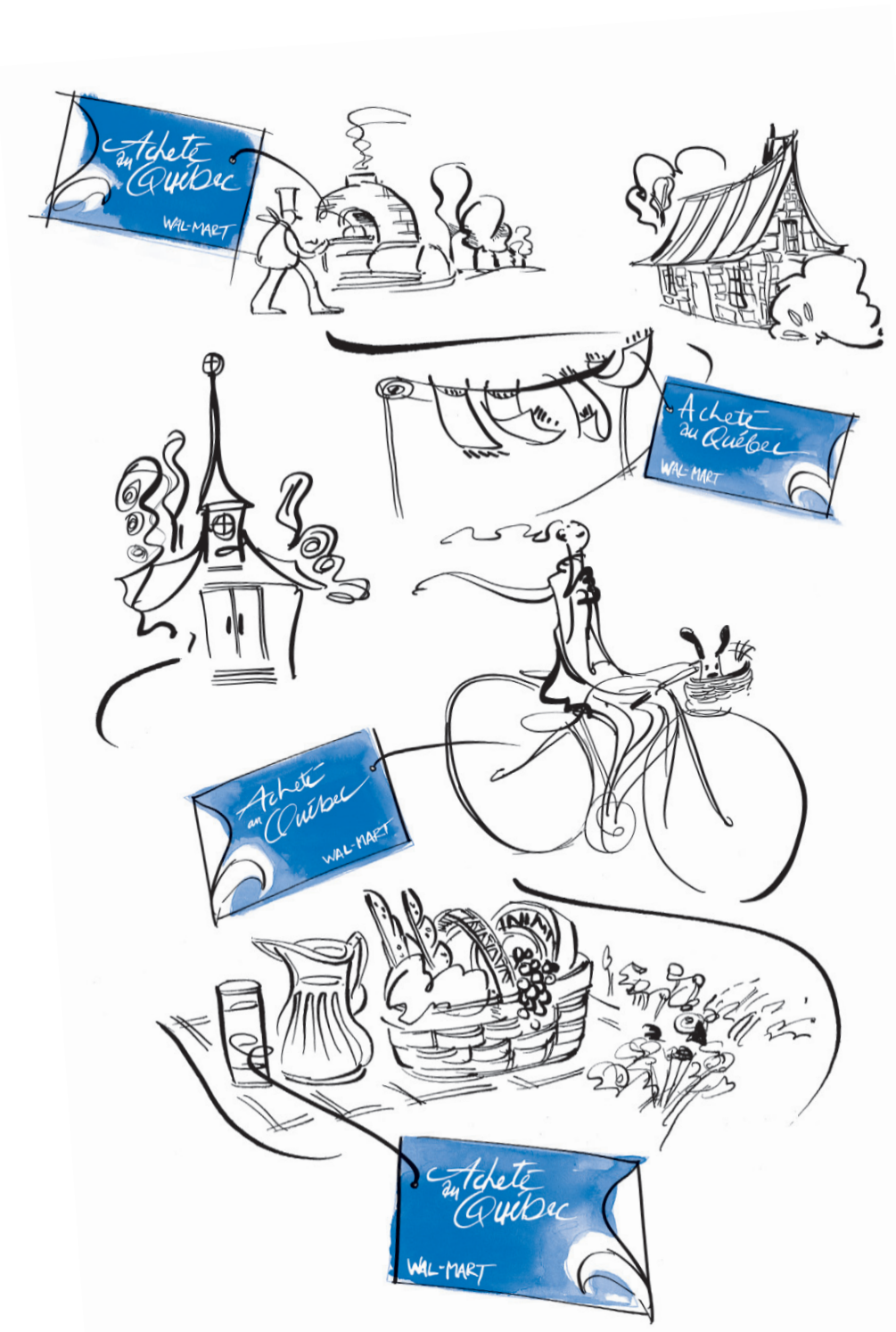
Le programme Achat-Québec de WAL★MART

En 1994, à l'arrivée de Wal-Mart au Québec, la direction a mis en place une politique d'achat qui ouvrait la porte aux fabricants québécois de toutes tailles.

Aujourd'hui, Wal-Mart s'approvisionne auprès d'environ 1 350 fournisseurs québécois. Parmi eux, on compte des entreprises qui existent depuis plus de 100 ans et d'autres qui sont apparues il y a à peine quelques années.

En 2005, Wal-Mart a injecté plus d'un milliard et demi de dollars dans l'économie québécoise et tout ça s'est traduit par des emplois et par de la croissance pour des entreprises de chez nous.

Le programme Achat-Québec, c'est bon pour tout le monde.



3426814A

ACTUALITÉS

Feu vert à une poursuite de 200 milliards contre les cigarettiers

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — La justice américaine a validé hier une plainte en nom collectif contre plusieurs fabricants de tabac pour information mensongère sur les méfaits des cigarettes « légères », ce qui pourrait coûter jusqu'à 200 milliards de dollars aux cigarettiers.

Dans une décision longue de 1000 pages, le juge Jack Weinstein a rendue effective une plainte déposée en 2004 et fixé à janvier le choix d'un jury.

La plainte Schwab, du nom d'un des plaignants, Barbara Schwab, s'attaque aux cigarettiers Philip Morris, Reynolds, British American Tobacco, Liggett, Brown and Williamson et Lorillard, estimant qu'ils ont trompé les consommateurs sur les méfaits des cigarettes *lights* pour préserver leurs recettes.

« Près de 50 millions de personnes forment cette plainte », a expliqué un avocat.

« Près de 50 millions de personnes forment cette plainte en nom collectif », a expliqué à l'AFP l'un des avocats des plaignants.

« Nous demandons entre 100 et 200 milliards de dollars de dommages, ce qui correspond au montant des revenus perçus avec les cigarettes *lights* depuis 1971 (date du début de la commercialisation) jusqu'à aujourd'hui », a ajouté Michael Hausfeld.

« Nous allons demander aux Commissions de régulation des 50 États américains de retirer ou de suspendre les licences sur le tabac de tous ces fabricants pour tous les types de cigarettes », a fait savoir l'avocat.

Le fabricant Reynolds a indiqué qu'il allait saisir une cour d'appel de New York.

« Nous ne sommes pas d'accord avec la décision du juge de valider cette plainte en nom collectif, car comme nous l'avons fait valoir depuis le début, chaque fumeur de cigarettes « light » choisit ces cigarettes pour des raisons différentes », a rapporté David Howard, un porte-parole.

Philip Morris a également fait savoir qu'il comptait faire appel.

Le cigarettier va demander la suspension du déroulement du procès « d'ici à une décision de la juridiction d'appel ».

« Cette affaire est formée d'individus qui ne sont pas en cours de rétablissement pour des problèmes de santé, qui continuent de fumer des cigarettes légères et qui n'ont pas payé plus pour fumer des Marlboro Lights que ce qu'ils auraient payé pour des Marlboro standard », a souligné Philip Morris.

En août, le procès historique contre les cigarettiers, initié en 1999, s'est soldé par la reconnaissance qu'ils avaient menti pendant des années sur les méfaits du tabac, mais n'a attribué aucun dommage.



AFFAIRE ARAR

Harper nie avoir muselé la GRC

L'opposition souhaite une réaction du commissaire Giuliano Zaccardelli

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a nié hier aux Communes avoir « muselé » le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, à propos de l'affaire Arar.

Près d'une semaine après que le juge Dennis O'Connor eut reproché à la GRC d'avoir fourni aux Américains de faux renseignements qui ont mené à l'expulsion de M. Arar en Syrie, où il a été emprisonné et torturé, le commissaire Zaccardelli n'a pas encore fait le moindre commentaire sur ces faits qui se sont pourtant produits sous sa gouverne.

Selon des hauts responsables à la GRC qui travaillent de près avec M. Zaccardelli, le gouvernement conservateur a interdit au commissaire de se défendre publiquement des accusations formulées contre lui et sa police. Le commissaire de la GRC aimerait bien pouvoir prendre la parole et répondre au rapport O'Connor mais, selon ces officiers, « le gouvernement l'en empêche ».

Le chef libéral par intérim, Bill Graham, a mené la charge hier aux Communes en demandant au premier ministre de s'expliquer.

M. Harper a répondu qu'il ne muselait pas Giuliano Zaccardelli, la preuve étant que ce dernier comparaîtra ces prochains jours devant le comité de la sécurité publique de la Chambre, à qui il devra rendre des comptes. « M. Zaccardelli répondra aux questions du comité cette semaine », a déclaré le chef du gouvernement.

L'opposition est demeurée insatisfaite des assurances du premier ministre. Le chef adjoint du PLC, Lucienne Robillard, a mené une seconde charge en accusant le gouvernement conservateur d'« ingérence politique » à l'endroit du commissaire Zaccardelli.

« Des officiers de police, l'ancien commissaire de la GRC, l'ancienne présidente de la Commission des plaintes, tous s'accordent pour dire que le commissaire n'est pas un homme à garder le silence, a fait remarquer Mme Robillard. Le premier ministre, qui a la manie du contrôle de l'information, pourrait-il nous dire pourquoi il empêche le commissaire Zaccardelli de parler, de s'expliquer dès maintenant, aujourd'hui, devant les Canadiens ? »

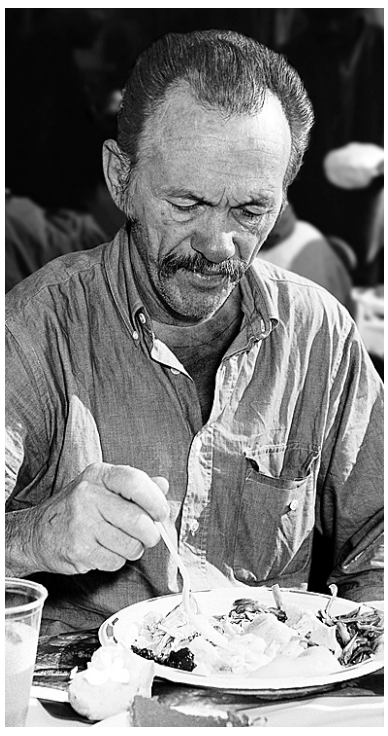
Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a rétorqué qu'il avait parlé au commissaire dimanche et qu'il avait reçu l'assurance de ce dernier qu'il se présentera devant le comité de la sécurité publique. « Il a dit la même chose à télévision. Je vais donc attendre cette présentation », a ajouté le ministre.

Le chef du NPD, Jack Layton, s'est également impatienté des silences de M. Zaccardelli. « Chaque journée de silence de plus du commissaire, a-t-il dit aux journalistes, est une déception de plus. Après un rapport d'une telle ampleur sur l'affaire Arar, le commissaire aurait dû avoir déjà fait une déclaration. Chaque jour de plus sans cette déclaration est un jour triste pour ce pays, étant donné les conclusions du juge O'Connor. Nous apprécions maintenant qu'il veuille se présenter devant un comité, mais cela ne l'empêche pas de faire une déclaration publique et de permettre aux journalistes de lui poser des questions. »

Enfin, le premier ministre Harper a refusé de dire hier s'il avait toujours confiance en son commissaire de la GRC. Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, a déclaré jeudi dernier à New York que le maintien ou le renvoi du commissaire était une décision qui allait être prise « plus tard ».

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

REPAS COMPLET DE L'ACTION DE GRÂCE - 2.29 $



Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas nutritifs et procurer d'autres services de transition aux personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal durant cette saison de l'Action de grâce.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas réconfortant ou d'autres services essentiels qui sont le point de départ d'une nouvelle vie. S.V.P., aidez-nous à offrir des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❑ 22.90 $ pour aider 10 personnes ❑ 45.80 $ pour aider 20 personnes
❑ 68.70 $ pour aider 30 personnes ❑ 91.60 $ pour aider 40 personnes
❑ 229 $ pour fournir 100 repas ou des services essentiels
❑ _____ $ pour aider autant de personnes que possible

Veuillez débiter ma carte de crédit: ❑ VISA ❑ MasterCard ❑ American Express
Numéro de carte
Date exp.
Signature

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com, ou composez le 514-523-5288.

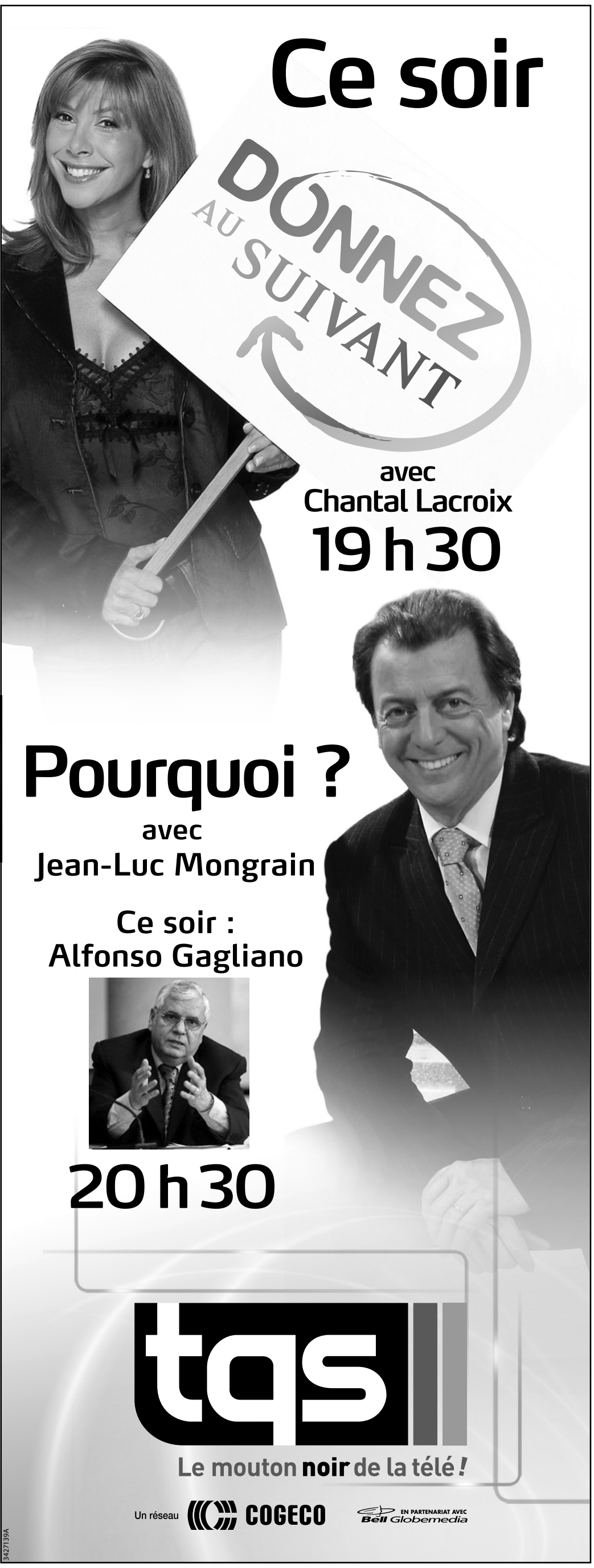
Nom
Adresse App.
Ville/Prov./C.P.
Tél. :
Courriel :

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus. La Mission Bon Accueil est un organisme de charité enregistré 10819 5215 RR0001.

Veuillez faire votre chèque à l'ordre de :
MISSION BON ACCUEIL
606, rue De Courcelle, Dept. 404301
Montréal QC H4C 3L5
Refuge au : 1490, rue Saint-Antoine Ouest
www.missionbonaccueil.com

3429122

NOTRE 114e ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL



Suivre, jamais. **audicanada.ca**

Audi

Abondance abordable.



Avec son design sans pareil et son économie de carburant, l'Audi A4 2.0 T 2007 équipée d'une traction avant FrontTrak[MD] vous offre une valeur incomparable. D'autant plus qu'elle propose de nombreuses caractéristiques de série comme le système audio à 10 haut-parleurs avec changeur de six CD intégré au tableau de bord, le système de climatisation à deux zones et le programme de stabilisation électronique. Voyez votre concessionnaire Audi pour les détails ou visitez audicanada.ca. Mais faites vite! À ce prix-là, vous ne serez pas seul à en vouloir une.

3427633A

3429223

Louez une Audi A4 2.0 T FrontTrak 2007
pour 399 $ par mois
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 6,24 %*

Plus de caractéristiques, plus de valeur.

Transport et inspection de prélivraison inclus.
Programme d'entretien Audi inclus.

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent, QC
514-364-7777
www.audiprestige.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval, QC
450-688-1120
www.lauzon.qc.ca

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Route 116
St-Bruno, QC
450-653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5441, rue Saint-Hubert
Montreal, QC
514-270-3566
www.popularaudi.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard, QC
450-445-4811
www.parkavenueaudi.com

*Taux de location fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Sujet à approbation du crédit (S.A.C.). Location de 36 mois au taux annuel de 6,24 %. Acompte de 5 812 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 425 $, première mensualité de 399 $ et frais de transport de 0 $. Obligation totale découlant du bail : 14 364 $. Montant total dû au début du bail : 6 636 $. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi A4 2.0 T 2007 de 35 270 $ avec FrontTrak et boîte manuelle à 6 vitesses. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 2 octobre 2006. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. Dépôt de sécurité remboursable selon le kilométrage excédentaire et les frais relatifs à l'usure. Veuillez vous référer à votre contrat Audi Finance pour les détails. « Audi », « A4 », « FrontTrak » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. © Audi Canada 2006. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

« Je suis la survivante du *Titanic* »

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

PÉKIN — La maison de Ding Ai est un havre de sérénité au cœur d'une ville frénétique.

C'est une villa à un étage, un siheyuan caractéristique du style pékinois. Les pièces sont disposées autour de trois cours intérieures où poussent de grands arbres. Ou plutôt, « étaient » disposées autour de trois cours. Car après la prise du pouvoir par les communistes, en 1949, l'État a forcé la famille de M^me^ Ding à céder à des travailleurs l'occupation d'une partie de sa maison. Aujourd'hui, un mur de béton – son mur de Berlin, dit-elle – coupe en deux le jardin central.

De l'autre côté du mur vivent des travailleurs migrants. Le spectacle n'est guère réjouissant: carreaux sales ou cassés, pots de peinture et matériaux de construction entassés dans les coins. Le contraste ne saurait être plus frappant avec la partie beaucoup plus coquette qu'occupe M^me^ Ding, 45 ans. Il s'en est fallu de peu pour que tout ça disparaisse, il y a trois ans. « On a frôlé la démolition. Je suis la survivante du *Titanic* », dit Ding Ai.

Autour de chez elle, des centaines de maisons ont été détruites pour être remplacées par des bâtiments neufs qui, dit-elle, ne respectent pas l'architecture traditionnelle. Mais au-delà du niveau de qualité de la reconstruction, ce qui choque surtout M^me^ Ding, c'est que ses anciens voisins n'ont pas vraiment eu le choix de partir.

L'indemnité de 5900 yuans (830$) par mètre carré était insuffisante pour qu'ils puissent s'acheter une unité dans les immeubles neufs qu'on a bâtis. « Les gens ne voulaient pas quitter le quartier, dit-elle. (...) Les voisins se connaissaient depuis l'époque de leurs grands-parents. Pour certaines personnes âgées, la maison était toute leur vie. Plusieurs sont mortes dans les mois suivants. »

UNE DÉMOLITION AMORCÉE PAR MAO

À quelques centaines de mètres des maisons démolies de Qianmen, la dépouille de Mao Zedong repose dans un immense monument ouvert au public. Le Grand Timonier peinerait sans doute à reconnaître la capitale où il a fondé la République populaire de Chine, en 1949. Une capitale qu'il a lui-même contribué à défigurer, d'ailleurs: c'est sous son règne que les murailles et les portes majestueuses de la vieille ville ont été rasées, contre l'avis du plus célèbre architecte chinois de l'époque, Liang Sicheng. « Liang Sicheng voulait protéger le patrimoine, mais son projet a été gâché par la politique. Aujourd'hui, nous voulons toujours protéger le patrimoine, mais cette fois, c'est l'argent et la soif de profit qui gâchent tout », dit Ding Ai, résidante d'un hutong de Nanchizi, à l'ombre de la Cité interdite.

CHINE
Vous voulez poser des questions à Jean-François Bégin, écrivez-nous sur **cyberpresse.ca**

CHAMBLY Honda — HAMEL Honda

DERNIER MOIS ! DERNIÈRE SEMAINE !
DERNIÈRE CHANCE ! POUR L'ÉVÉNEMENT
0$ COMPTANT

CIVIC 2006
✓ Moteur i-VTEC, 140 ch.
✓ Freins ABS ✓ Groupe électrique
✓ 6 coussins gonflables
✓ Lecteur CD ✓ Et bien plus
NOUVEAU ! Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 750$(1) en essence
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À partir de 218$† PAR MOIS

ACCORD BERLINE 2006
✓ Groupe électrique ✓ Lecteur CD
✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
DU JAMAIS VU ! 0$ COMPTANT
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 1750$(1) en essence
À partir de 328$* PAR MOIS

FINANCEMENT À PARTIR DE 1,9%**
SPÉCIAL DÉMO 2006 INFORMEZ-VOUS !

ELEMENT 2006
✓ Air climatisé
✓ Groupe électrique
✓ Verrouillage électrique
✓ Lecteur CD
✓ Et bien plus
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
À partir de 268$* PAR MOIS

CR-V SE 2006
✓ 4x4
✓ Groupe électrique
✓ Air climatisé
✓ Et bien plus
0$ COMPTANT DISPONIBLE
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Financement 1,9%
Carte-cadeau D'UNE VALEUR DE 1000$(2) en essence
À partir de 298$* PAR MOIS

NOUVEAU !
CIVIC HYBRIDE 2006
VILLE 4.7 L/100 km 60 mi/gal — ROUTE 4.3 L/100 km 66 mi/gal
CRÉDIT DE TAXES de 1000$ DU GOUVERNEMENT
ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT ! $$$
VENEZ L'ESSAYER !

CHAMBLY Honda — CONCESSIONNAIRE DE QUALITÉ 2006
www.chamblyhonda.com
514.990.6699 450.658.6699
850, boul. Périgny, Chambly, Route 112

PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE. TOUTES MARQUES ACCEPTÉES
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H

HAMEL Honda — CONCESSIONNAIRE DE QUALITÉ 2006
www.hamelhonda.com
514.856.3030 450.491.8444
332, rue Dubois, St-Eustache
Sortie 25e avenue de la 640
HONDA

†Location de 60 mois, taxes en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Civic 2006 berline (2 418$) coupé (2 694$) **0$ comptant disponible,** *Location de 48 mois, taxes en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. CR-V 2006 (4 467$) **0$ comptant disponible,** Element 2006 (3 602$) **0$ comptant disponible.** Détails sur place. (1) Détails sur place. (2) Sur modèle EX. Détails sur place. **Sur tous les modèles Accord et les camions. Détails sur place. Illustrations à titre de référence seulement.

★ VISITEZ NOS SITES INTERNET QUI SONT OUVERTS 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ★

3427235A



3430921A

LA PRESSE EN CHINE

Les bulldozers assaillent Pékin

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
ENVOYÉ SPÉCIAL
CHINE

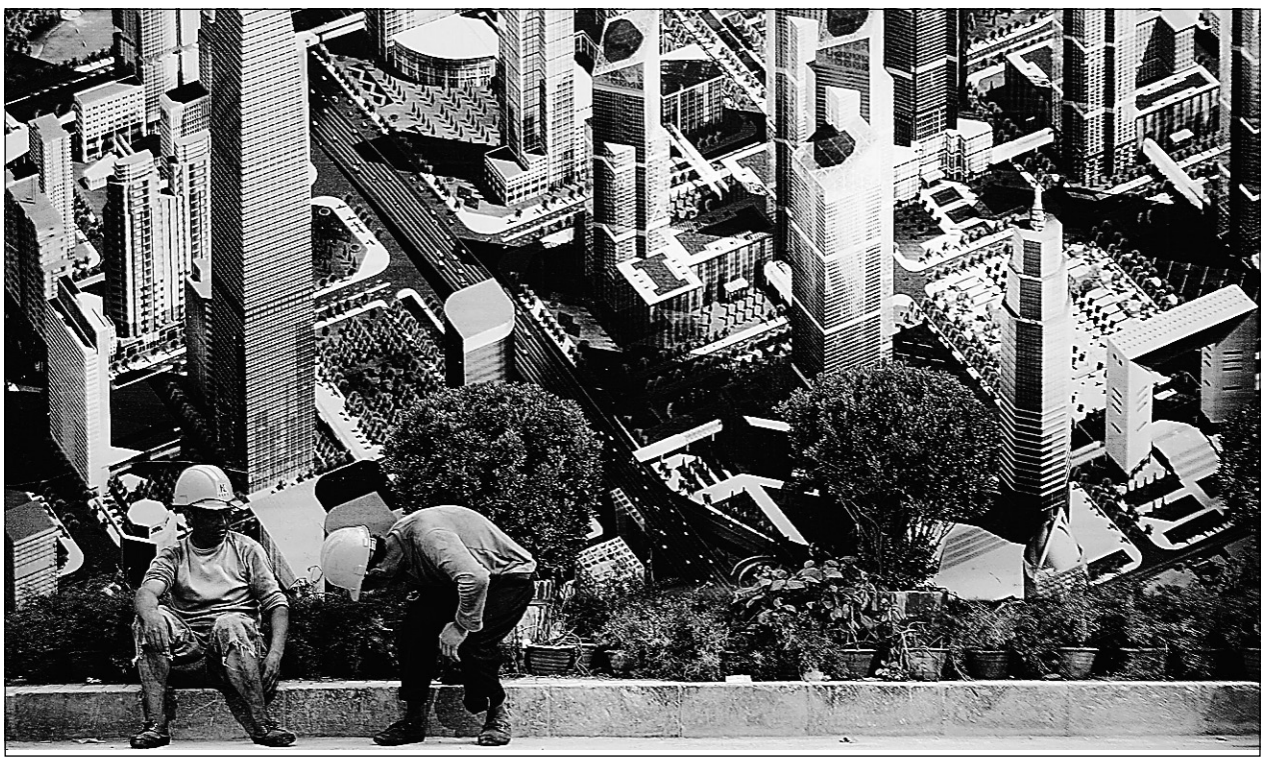


PHOTO PETER PARKS, AFP

Construction pour les Jeux olympiques, destruction des vieux bâtiments. Pékin bat au rythme des bulldozers...

PÉKIN — Dans le nord de Pékin, des milliers d'ouvriers s'affairent à ériger les spectaculaires structures du « Nid d'oiseau » et du « Cube d'eau », surnoms donnés au stade et au centre aquatique qui seront au cœur des Jeux olympiques de 2008. Pendant ce temps, dans la vieille ville, la destruction se poursuit allègrement.

Cet été, dans le quartier densément peuplé de Qianmen, juste au sud de la place Tiananmen, le caractère chinois « chai », qui signifie « démolition », a été tracé sur les murs de plusieurs résidences. Les bulldozers ont débarqué peu après. Ils ont rasé des pans entiers de ce quartier sillonné de hutongs, ces allées étroites typiques du Vieux-Pékin, dont certaines sont vieilles de six siècles. Aujourd'hui, l'endroit a l'air d'avoir été bombardé. Quelques pans de mur éventrés subsistent au milieu des gravats, à côté de profonds cratères où l'on coule les fondations des bâtiments neufs qui surgiront des ruines.

Qianmen fait pourtant partie d'une liste de 33 secteurs censés être à l'abri de l'appétit des promoteurs immobiliers occupés depuis 15 ans à remodeler la capitale chinoise. Mais ça n'a rien changé pour la population locale, relogée dans des appartements de la lointaine banlieue.

Le boom immobilier qui secoue Qianmen est le reflet de ce qui se passe dans tout Pékin. La ville est en ébullition. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, peu importe où le regard se pose, les grues dominent le paysage – du moins, quand elles ne sont pas masquées par le smog qui embrouille l'atmosphère de cette mégapole de 15 millions d'habitants. Quatre nouvelles lignes de métro sont en construction. De nouvelles routes sont tracées pour tenter d'alléger l'infernale congestion routière, des résidences de luxe et des tours à bureaux poussent là où se trouvaient jadis des maisons modestes. « On redessine les cartes de la ville tous les trois mois et malgré tout, elles ne sont jamais à jour », lance en riant M. Ma, employé pékinois d'un constructeur automobile européen.

« Fondamentalement, je trouve que ce qui se passe est un "urbicide" », commente Geneviève Domenach-Chich, du bureau de l'UNESCO à Pékin.

Les rumeurs de collusion entre promoteurs immobiliers et certains dirigeants du Parti communiste sont nombreuses. En juin, le vice-maire Liu Zhihua a été dégommé. On l'accuse notamment d'avoir accepté des pots-de-vin. M. Liu était entre autres responsable du dossier de la construction à la Ville de Pékin.

« Fondamentalement, je trouve que ce qui se passe est un "urbicide", commente Geneviève Domenach-Chich, du bureau de l'UNESCO à Pékin. Ce qu'on détruit, ce ne sont pas seulement les bâtiments. C'est l'âme et la mémoire de la ville et le réseau social de ses habitants. »

C'est en 1990 que Pékin a entrepris la démolition d'une portion importante des hutongs du Vieux-Pékin. L'objectif : « Accélérer la reconstruction des demeures délabrées afin de soulager les habitants de leurs difficultés en matière d'habitation. »

Il faut dire que la vie n'est pas toujours rose dans ces ruelles bordées de maisons basses, les siheyuans. Après la prise du pouvoir par les communistes, en 1949, le régime a réquisitionné ces demeures traditionnelles pour y loger des travailleurs, souvent à raison d'une famille par pièce. Les titres de propriété des occupants d'origine ont été révoqués. Et les bâtiments surpeuplés sont devenus insalubres, personne ne voulant investir pour entretenir un logement qui ne lui appartient pas.

Pas surprenant, donc, que bien des habitants des hutongs aient accepté l'indemnité qu'on leur offrait et soient partis sans faire d'histoire. « Je déplore qu'on tue l'âme du Vieux-Pékin, dit Mme Domenach-Chich. Mais il faut être honnête et ne pas idéaliser la réalité. Les gens des hutongs ne voulaient pas tous vivre dans des lieux sans toilettes, sans eau et où 25 familles logeaient là où l'on n'en trouvait que deux à l'origine. »

Mais les indemnités versées aux familles expropriées sont la plupart du temps insuffisantes pour leur permettre de racheter un des logements qui poussent à l'endroit où s'élevaient jadis leur demeure. « À Qianmen, on leur offrait plus de 8000 yuans (1130$) par mètre carré, mais le prix du marché est beaucoup plus élevé que ça », illustre Wang Jun, auteur d'un best-seller primé sur le développement de Pékin au cours du dernier demi-siècle.

Manque de clairvoyance

Il aurait été possible de limiter les démolitions si l'État chinois avait fait preuve de plus de clairvoyance, croit le directeur du département d'architecture du Massachusetts Institute of Technology, Yung Ho Chang, qui a grandi dans les hutongs. « La décrépitude des hutongs est réelle, mais elle résulte de la décision regrettable, il y a plusieurs décennies, de ne pas doter ces quartiers des infrastructures nécessaires. Au fond, les vieux planificateurs songeaient déjà à les détruire. »

Récemment, le bon sens a recommencé à prévaloir, du moins sur papier, souligne Wang Jun. En 2005, le gouvernement central a approuvé un plan d'urbanisation qui prévoit la protection de tout le centre-ville de Pékin.

Encore faut-il s'entendre sur ce que signifie protection. « Le gouvernement central et la ville ont des compréhensions différentes, dit Wang Jun. Ce qu'on voit dans Qianmen, par exemple, ne correspond pas à la volonté du gouvernement central. Il faut protéger complètement les hutongs situés autour des sites du patrimoine national. »

Mais avec les Jeux olympiques qui se profilent à l'horizon, la volonté de nettoyer la ville et d'offrir une image moderne semble primer sur la protection des vieilles pierres. « Le phénomène existait déjà avant que Pékin n'obtienne les Jeux olympiques, mais il s'est probablement accéléré, dit Yung Ho Chang. Le slogan du comité de candidature le disait d'ailleurs bien : "un nouveau Pékin, de grands Jeux olympiques". »



La mieux équipée de sa catégorie



Fit LX 2007
automatique

Prix de location

208 $* **par mois/60 mois**

0 $ **dépôt de sécurité**

Incluant
120 000 km
Transport et préparation
inclus en location seulement

Route : 5,6 L/100 km**
Ville : 7,8 L/100 km**



> Équipement de série exclusif à la Fit LX

- Volume habitable 2 550 L
- Transmission automatique à 5 rapports
- Rideaux gonflables
- Moteur VTEC^MD

Et en plus
- Air climatisé
- Glaces électriques
- Serrures électriques
- Freins ABS
- Chaîne AM/FM/CD de 160 watts

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

3426945A

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2007 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Fit LX (modèle GD3847E) : a) 208 $, b) 4 792 $, c) 17 272 $. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicule à transmission automatique.

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

AVIATION CIVILE
Gels et liquides

Les États-Unis et le Canada ont assoupli hier plusieurs mesures de sécurité en avion : la plupart des interdictions imposées en août vont rester pour «une durée indéterminée», mais les passagers pourront transporter, sous conditions, des liquides et articles de toilette en cabine. Ces mesures avaient été sérieusement renforcées après le démantèlement, le 10 août, d'un complot terroriste présumé visant à faire exploser des avions en vol entre le Royaume-Uni et les États-Unis, au moyen d'explosifs liquides assemblés à bord. AFP

AFGHANISTAN
Responsable féminine tuée



PHOTO AFP

Safia Hama Jan a été abattue par deux hommes à moto à Kandahar.

La responsable des Affaires féminines pour la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a été abattue par balles hier en se rendant à son travail. Safia Hama Jan a été tuée par deux hommes à moto alors qu'elle quittait son domicile dans l'ancien bastion des talibans. Le ministère des Affaires féminines à Kaboul a confirmé la mort de la responsable, dont les assaillants ont réussi à prendre la suite. Âgée d'une cinquantaine d'années, Safia Hama Jan occupait ses fonctions depuis la création du ministère en 2002. AFP

ÉTATS-UNIS
Tariq Ramadan

Les autorités états-uniennes ont refusé un visa de visite à l'intellectuel musulman suisse Tariq Ramadan, au motif qu'il a apporté un soutien matériel à une organisation considérée par Washington comme soutenant le terrorisme. Dans un communiqué, Ramadan dit avoir été notifié du refus la semaine dernière, un an après avoir déposé sa demande, parce qu'il a fait depuis 2000 des dons d'environ 600 euros au « Comité de bienfaisance et de secours aux Palestiniens », placé en 2003 par Washington sur une liste noire. La décision relève « d'une exclusion idéologique, d'une atteinte à la liberté d'expression qui ne dit pas son nom », a-t-il estimé. AFP

IRAK
Dirigeant d'Al-Qaeda abattu

Les troupes britanniques ont abattu un responsable d'Al-Qaeda, Omar Farouk, lors d'un raid hier à l'aube dans le sud de Bassora, selon un porte-parole de l'armée britannique. Il a été tué lors d'une opération contre sa maison alors qu'il ouvrait le feu contre les soldats qui pénétraient dans le bâtiment, a précisé le commandant Charlie Burbridge. À la question de savoir s'il s'agissait bien du même Omar Farouk, dirigeant d'Al-Qaeda en Asie du Sud-Est, qui s'était échappé l'an dernier d'une prison américaine de Bagram, en Afghanistan, le commandant Burbridge a refusé d'en dire davantage. Il a expliqué qu'il n'était pas autorisé à relier un individu à une organisation précise. AP

ÉTATS-UNIS
Visite à Guantanamo

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a entamé hier une visite aux détenus de la prison de Guantanamo au cours de laquelle il s'entretiendra avec les 14 personnes récemment transférées de prisons secrètes. « Nous avons reçu des indications claires selon lesquelles nous aurons accès aux 14 nouveaux détenus », a dit le porte-parole, Vincent Lusser. Parnmi les nouveaux détenus figure le cerveau présumé des attentats du 11 septembre 2001, Khaled Cheikh Mohammed. AFP

La guerre en Irak attise le terrorisme, admet Bush

AGNÈS GRUDA

Tout en niant qu'il s'agisse d'un fait nouveau, la Maison-Blanche a reconnu hier que la situation en Irak joue en faveur du djihad – la guerre sainte menée par les mouvements islamistes radicaux contre l'Occident.

La guerre en Irak constitue l'un des facteurs qui « alimentent le développement du djihad », a dit Tony Snow, porte-parole de la Maison-Blanche, précisant qu'une victoire en Irak permettrait en revanche de décourager d'éventuels terroristes.

L'administration Bush réagissait ainsi au rapport qui a « coulé » dans les médias le week-end dernier et selon lequel la guerre en Irak a contribué à amplifier la menace terroriste qui pèse sur la planète, au lieu de l'amenuiser.

Publiées dans le *New York Times* et le *Washington Post* à moins de deux mois des prochaines élections de mi-mandat, ces conclusions du Conseil du renseignement national des États-Unis sont devenues une véritable «patate chaude» pour l'administration Bush, de plus en plus critiquée pour sa politique étrangère en général, et pour la guerre en Irak en particulier.

Hier, de nombreux représentants démocrates au Congrès ont d'ailleurs appelé à une révision de la politique antiterroriste américaine. Pendant ce temps, trois généraux américains réclamaient la démission du secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, le jugeant « arrogant et incompétent ». Le constat d'incompétence s'appuie surtout sur le bilan irakien, de plus en plus sanglant : on estime que 100 personnes sont tuées chaque jour en Irak.

Plus dangereux

Élément à charge supplémentaire, le président du Pakistan, le général Pervez Musharraf, a reproché aux États-Unis d'avoir rendu le monde « plus dangereux » dans l'autobiographie qu'il a lancée hier à Islamabad – publiée en anglais sous le titre *In the Line of Fire*.

Dans cette autobiographie, M. Musharraf réitère avoir subi des menaces de Washington pour suivre les États-Unis dans leur lutte antiterroriste, au lendemain des attaques du 11 septembre 2001.

Selon le livre, Richard Armitage, secrétaire d'État adjoint à cette époque, aurait affirmé au directeur des services de renseignement pakistanais qu'à défaut de s'allier aux États-Unis, le Pakistan serait bombardé au point de « retourner à l'âge de pierre ». Le principal intéressé affirme avoir été mal compris.

Dimanche, le *New York Times* a cité des responsables anonymes ayant lu un rapport confidentiel, compilé par 16 agences de renseignement, l'un d'eux concluant que « la guerre en Irak a aggravé le problème général du terrorisme ».

Ces informations ont été confirmées par le *Washington Post*. Perçu comme l'un des premiers responsables des dérapages militaires en Irak, le secrétaire d'État Donald Rumsfeld se trouve dans la ligne de mire des critiques. Hier, trois généraux à la retraite se sont présentés devant le Congrès pour réclamer sa démission.

« Il sait tout, sauf comment gagner », a clamé John Batiste, ex-commandant en Irak de la première division d'infanterie, retraité depuis 10 mois. Mais le chef du Pentagone a rejeté les critiques et refusé de démissionner. Toutes ces critiques surviennent à la veille d'élections de mi-mandat où les déboires de la campagne irakienne prennent de plus en plus de place.

Avec AFP, Reuters, CNN, BBC

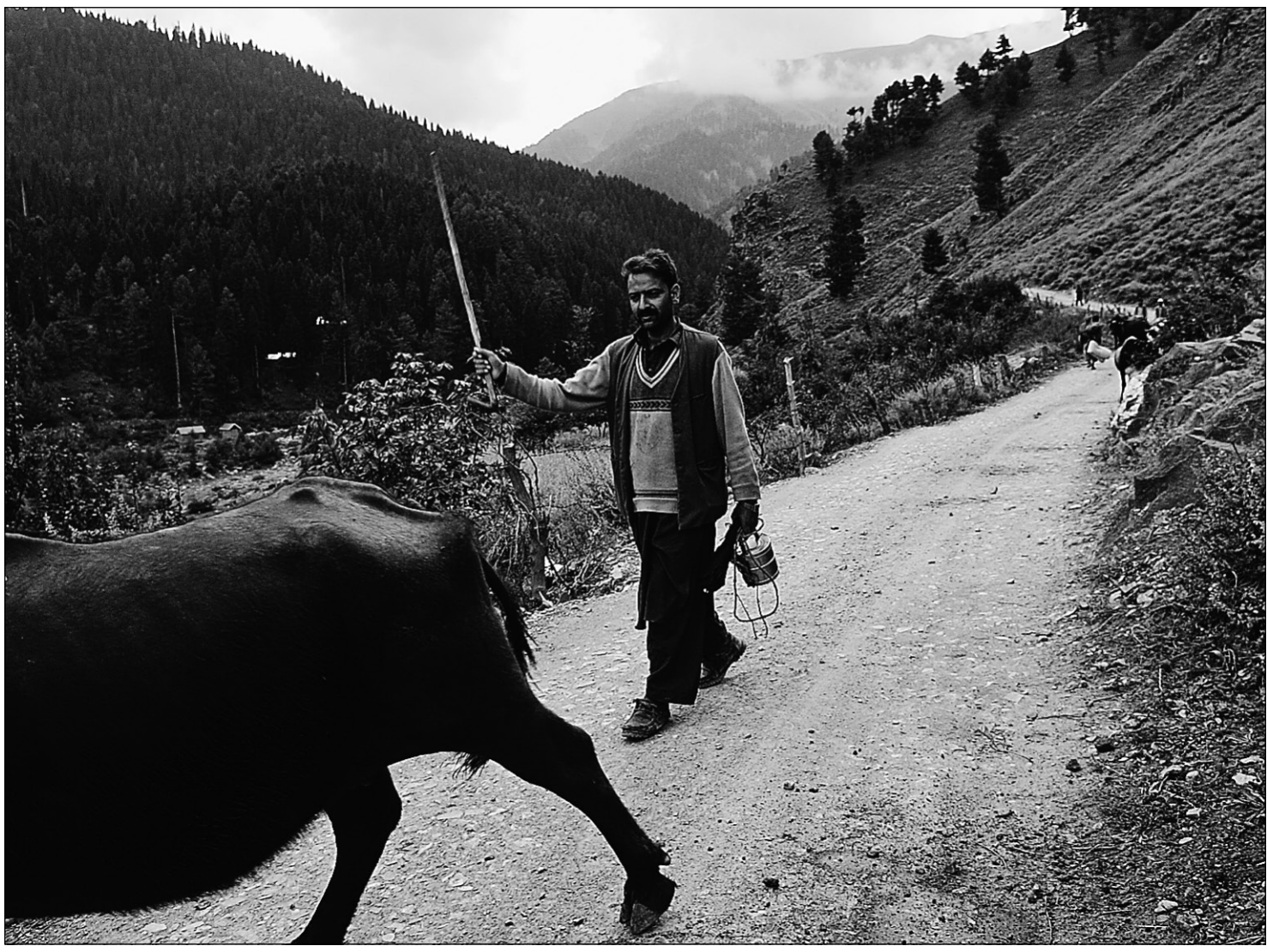


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Un homme va faire paître ses vaches près du village de Drung au Cachemire, où la Montréalaise Maïla Shanks et son mari, Rashid Lone, construisent un nouvel hôtel dans les montagnes, à 50 km de la capitale, Srinagar.

La « mission » d'une Montréalaise en Inde



LAURA-JULIE PERREAULT
ENVOYÉE SPÉCIALE
CACHEMIRE

DRUNG — Des hauteurs de Drung, on aperçoit la vallée du Cachemire, à feu et à sang depuis bientôt 16 ans, sujet des convoitises de deux pays, tombeau de milliers de Cachemiris. Mais dans les montagnes qui entourent la vallée, Maïla Shanks ne voit pas que le passé. Cette Montréalaise, transplantée en Inde il y a 13 ans, y voit surtout l'avenir.

Avec son mari, Rashid Lone, Maïla Shanks a décidé d'ouvrir un hôtel au Cachemire. « Ce sera un hôtel avec une différence. On y servira de la nourriture biologique, les gens y viendront pour le yoga, la méditation, ce sera un centre de santé », annonce celle qui a grandi à Pointe-Claire, à des milliers de kilomètres du conflit du Cachemire.

Autour d'elle s'élève le squelette de ce qui sera un hôtel de plus de 30 chambres, construit selon les règles de l'architecture traditionnelle cachemirie. « Et ça ne cesse de grandir comme projet ! »

Risqué d'investir dans cette région plongée dans l'incertitude ? La Montréalaise le sait. Cette année, une grenade a explosé à Gulmarg, ville voisine, jadis Mecque du tourisme cachemiri. « Je ne sais pas d'où ça vient, mais nous nous sentons investis d'une mission », sourit Maïla Shanks. Son mari Rashid est originaire du Cachemire, mais il n'y a pas habité pendant près de 20 ans. Aujourd'hui, le jeune couple – ils sont mariés depuis deux ans – partage son temps entre ses deux complexes hôteliers situés sur le bord de l'océan Indien et son nouveau projet en construction au Cachemire.

Le jour de notre passage à Drung, Maïla Shanks et son mari donnaient une fête pour souligner leur départ vers Goa pour l'hiver. Des musiciens traditionnels et des danseurs folkloriques, habillés en femme, divertissaient les invités. Les tasses de tchaï masala les gardaient bien au chaud dans ce frais climat de montagnes.

Les beaux risques

Ce n'est pas la première fois que cette Québécoise d'exception prend des risques. Le jour de ses 40 ans, elle a décidé de quitter son poste d'enseignement à McGill pour aller se consacrer au travail humanitaire en Inde. Elle a choisi un ashram de Vrindavan et y est restée neuf ans, y pratiquant une forme de méditation basée sur le service aux autres.

L'héritage laissé par une amie emportée par le cancer lui a permis de subvenir à ses besoins et d'aider les plus démunis de ce pays d'un milliard d'habitants. Mais son départ de Vrindavan n'a pas sonné le glas de sa fibre missionnaire. Elle espère maintenant faire partie de la résurrection du Cachemire parmi les destinations touristiques de choix. Une mission faite sur mesure pour elle.

Reportage publicitaire

50 ANS, ET APRÈS...

Un cahier spécial à ne pas manquer **jeudi 28 septembre dans** LA PRESSE

MONDE

Déversement de déchets toxiques en Côte-d'Ivoire

Les pays en développement risquent de servir de poubelles



MARC THIBODEAU

PARIS

La crise sanitaire suscitée par le déversement en Côte-d'Ivoire de déchets toxiques provenant des cales d'un navire en provenance de l'Europe témoigne de la nécessité criante d'un resserrement des contrôles internationaux.

« J'espère que le monde va enfin se réveiller quant à la nécessité d'interdire totalement toute exportation de déchets toxiques. Ce qui s'est passé à Abidjan indique clairement ce que l'on risque si rien n'est fait », souligne Jim Puckett, qui dirige, de Seattle, aux États-Unis, une petite ONG se consacrant à ce problème.

M. Puckett accuse les pays occidentaux d'utiliser les pays en développement comme des poubelles.

Le militant peine à contenir sa colère face à l'entreprise néerlandaise mise en cause dans cette affaire, Trafigura, qui a fait preuve, selon lui, d'une négligence impardonnable.

Un bateau affrété par ce courtier de produits pétroliers, le *Proba Koala*, est arrivé à la mi-août à Abidjan après avoir fait escale aux Pays-Bas ainsi qu'en Estonie. Il a confié à une compagnie locale ce qu'il disait être les boues produites par le nettoyage des cuves du bateau.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), ces boues ont ensuite été répandues, sans précaution, dans une quinzaine de décharges publiques de la ville.

6 morts, 60 blessés

Les émanations provenant des boues auraient fait, au dire des autorités, au moins six morts et plus de 60 blessés. Plus de 60 000 personnes ont par ailleurs consulté une clinique après avoir été incommodées.

Plusieurs enquêtes sont en cours pour clarifier les circonstances du drame, qui a entraîné de violentes manifestations de la population ainsi que la mise à pied de deux ministres. Deux hauts cadres de Trafigura, venus sur place après le déclenchement de la crise dans le cadre de ce que l'entreprise dit être une mission humanitaire, sont détenus par les autorités ivoiriennes.

Une firme française a été mandatée pour récupérer les boues, qui seront ensuite retournées en Europe pour être traitées conformément aux normes internationales. Le processus devrait prendre quelques mois.

Trafigura soutient que la firme ivoirienne qui a pris en charge les déchets avait les compétences et l'équipement requis pour procéder à leur traitement. Elle soutient par ailleurs dans un communiqué publié dimanche que les boues en question présentaient une toxicité très faible, voire nulle.

Le journal néerlandais *De Volkskrant*, citant une enquête en cours de la justice néerlandaise, avance pour sa part que les déchets déchargés à Abidjan n'étaient pas des boues de vidange mais plutôt des produits toxiques générés sur le bateau même par le raffinage, en mer, de dizaines de milliers de tonnes de pétrole brut.

La compagnie ne pouvait ignorer que le port d'Abidjan n'était pas équipé pour traiter adéquatement de tels déchets, estime M. Puckett.

« Ils voulaient économiser de l'argent. Ils ne pensaient pas qu'ils seraient pris... Malheureusement pour eux, les morts racontent des histoires », déclare le militant, qui presse les États occidentaux d'adopter des lois plus contraignantes pour empêcher ce type de situation.



PHOTO ISSOUF SANOGO, AFP

Une firme française a été mandatée pour récupérer les boues toxiques qui provenaient des cales d'un navire affrété par une compagnie néerlandaise, et ont été déversées dans des décharges publiques à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Convention de Bâle

La convention de Bâle, ratifiée par plus de 130 pays, vise à réduire l'exportation de déchets toxiques en faisant en sorte qu'ils soient traités le plus près possible de leur lieu de production. Les compagnies souhaitant les expédier à l'étranger doivent obtenir l'autorisation de l'État concerné et s'assurer qu'ils pourront être traités efficacement.

« La tentation est grande pour les compagnies de chercher à se débarrasser de leurs déchets à peu de frais en les exportant », dit Michael Williams, porte-parole du Programme de l'ONU pour l'environnement.

Une autre convention, dite de Marpol, interdit par ailleurs aux navires de décharger en mer leurs déchets de vidange et les obligent à le faire dans des ports adéquatement équipés.

« L'Europe, souligne M. Puckett, a poussé ses engagements un cran plus loin en adoptant un amendement à la convention de Bâle qui interdit strictement, du moins sur papier, toute exportation de déchets toxiques vers des pays extérieurs à l'Union européenne. Plusieurs pays, incluant le Canada, refusent cependant d'emboîter le pas », déplore-t-il.

Les États-Unis n'ont même pas ratifié la convention, souligne le militant, qui multiplie les exemples d'exportation illégale de déchets.

Outre les produits chimiques, M. Puckett évoque le transfert massif de rebuts électroniques vers les pays asiatiques et l'envoi de bateaux contaminés à l'amiante vers des endroits où ils sont démantelés par des ouvriers sans protection, notamment en Inde.

Un porte-parole du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui chapeaute la convention de Bâle, convient qu'il est très difficile pour les autorités d'encadrer les flux de déchets toxiques à l'échelle internationale.

« Le cas d'Abidjan a reçu beaucoup d'attention parce qu'il dépasse toute mesure. Décharger des déchets toxiques dans une zone très peuplée passe difficilement inaperçu. Habituellement, les choses se font plus discrètement », indique Michael Williams.

Divers facteurs concourent à faire croître les risques d'abus, dit-il. La quantité de déchets toxiques produite – évaluée à 108 millions de tonnes en 2001 pour les pays signataires de la convention de Bâle – est en hausse constante et l'introduction de normes environnementales de plus en plus sévères dans les pays occidentaux fait considérablement augmenter les coûts de traitement.

« La tentation est grande pour les entreprises de chercher à se débarrasser de leurs déchets à peu de frais en les exportant », dit-il.



POURQUOI PASSER DES HEURES À CONFIGURER VOS SERVEURS QUAND VOUS POUVEZ LE FAIRE EN SEULEMENT 15 MINUTES ?

intel Xeon® inside™ Double cœur. Toujours Plus.

Réduire le temps passé sur vos serveurs vous permet de disposer de plus de temps pour améliorer vos affaires. Le nouveau HP BladeSystem, alimenté par le processeur bicœur Intel® Xeon®, vous donne l'avantage nécessaire pour terminer toutes vos tâches plus rapidement. Le logiciel HP Insight Control vous permet de finaliser les tâches de déploiement et d'entretien avec cohérence et fiabilité, à une fraction du temps requis, sans que vous ne mettiez jamais pied dans le centre de données. Plutôt que de courir après les problèmes, terminez vos projets à l'avance. Et vous n'aurez jamais à vous soucier de savoir si les ressources sont physiques ou virtuelles, puisque vous avez le plein contrôle. De plus, au fur et à mesure qu'augmenteront les exigences relatives à vos ressources TI, le nouveau HP BladeSystem vous aidera à les réduire à un niveau gérable.

LE NOUVEAU HP BLADESYSTEM.
MEILLEUR QUE JAMAIS.

Créez une infrastructure TI clés en main gérée de façon optimale. Le nouveau HP BladeSystem. Faites l'expérience de ses avantages. Jetez-y un œil sans plus tarder. Téléchargez dès maintenant le livre blanc gratuit d'IDC intitulé « Forecasting Total Cost of Ownership for Initial Deployments of Server Blades ». www.hp.ca/bladesystem/fr

Appelez au 1 800 HP INVENT Code de référence E073106

Ou communiquez avec votre revendeur HP autorisé.

hp®

© 2006 Hewlett-Packard Development Company, L.P. Tous droits réservés. Celeron, Celeron Inside, Centrino, le logo Centrino, Core Inside, Intel, le logo Intel, Intel Core, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel SpeedStep, Intel Viiv, Itanium, Itanium Inside, Pentium, Pentium Inside, Xeon et Xeon Inside sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et autres pays.

3431282A

Le pape rencontre des diplomates musulmans

MATHIEU PERREAULT

Le pape Benoît XVI a rencontré hier, à Rome, des diplomates de pays musulmans. Son discours, retransmis en direct par la chaîne de télévision satellite Al-Jazira, a suscité des commentaires positifs des diplomates et semble mettre un terme à la controverse de ses récents propos sur l'islam.

« Je voudrais aujourd'hui redire toute l'estime et le profond respect que je porte aux croyants musulmans, a déclaré le pape. Chrétiens et musulmans doivent (…) apprendre à travailler ensemble (…) pour se garder de toute forme d'intolérance et s'opposer à toute manifestation de violence. »

Voilà deux semaines, à l'Université de Ratisbonne, dans le cadre d'une visite en Bavière, le pape a cité une lettre d'un empereur byzantin du XIVe siècle, qui qualifiait l'islam de « mauvais et inhumain ». Benoît XVI a cherché à se distancier de ces propos en précisant qu'il s'agissait d'une citation, mais sa déclaration a suscité une vague de colère dans le monde musulman. Le discours portait sur les rapports entre foi et raison.



PHOTO REUTERS

Le pape Benoît XVI accueille un diplomate musulman à Rome.

Après la rencontre d'hier, l'ambassadeur irakien, Alberd Edward Ismail Yelda, a déclaré à Associated Press « qu'il est temps de mettre ce qui est arrivé derrière nous et de construire des ponts ». « Le Saint-Père a dit son profond respect pour l'islam, a dit M. Yelda. C'est ce que nous attendions. »

Dans son discours d'hier, le pape n'a qu'indirectement mentionné son discours de Ratisbonne. Il y a aussi inclus un éloge de « la transcendance de l'universalité de la raison », comme pour rappeler qu'il estime avoir été mal lu à Ratisbonne. Dans ses multiples mises au point, jamais Benoît n'a regretté sa mention de la lettre byzantine.

À Rome, le débat au sujet des intentions du pape continue parmi les vaticanistes. Dans le quotidien français *La Croix*, Jean-Marie Gaudeul, ex-responsable du secrétariat pour les relations avec l'islam de la Conférence épiscopale française, a avancé que le pape savait que son discours de Ratisbonne choquerait les musulmans. Le passage sur l'islam servait à montrer que si on sépare foi et raison, des conséquences négatives, comme la violence, peuvent survenir. Or, souligne le père Gaudeul, le pape aurait certainement pu trouver un exemple négatif au sein du christianisme, au lieu d'impliquer l'islam.

À l'opposé, le vaticaniste de l'hebdomadaire américain *The National Catholic Reporter*, John Allen, affirme que « si le pape avait voulu exprimer un point de vue sur l'islam, il n'aurait pas été aussi vague ».

Certains vont encore plus loin : dans l'hebdomadaire italien *L'Espresso*, un théologien spécialiste de géopolitique, Pietro di Marco, a affirmé que Benoît XVI a mentionné une lettre byzantine pour souligner que l'Occident est prêt à se défendre contre l'islam, comme l'avait fait Constantinople.

Des vaticanistes estimant que l'affront de Ratisbonne était volontaire soulignent que dans son télégramme de condoléances pour la religieuse italienne assassinée la semaine dernière en Somalie, Benoît XVI écrivait :

« J'espère que le sang versé par une disciple de l'Évangile aussi fidèle devienne une semence d'espérance pour construire une authentique fraternité entre les peuples, dans le respect réciproque des convictions religieuses de chacun. »

Initiative de femmes pour la paix au Proche-Orient

JOONEED KHAN

Encadrées par le Fonds de développement de l'ONU pour les femmes (UNIFEM), des Palestiniennes et des Israéliennes de haut rang tentent de relancer et de recentrer les négociations de paix au Proche-Orient, où les hommes tournent en rond et où la crise s'éternise et s'aggrave.

La mission est menée, côté israélien, par Naomi Chazan, politologue et ancienne vice-présidente de la Knesset, et Galia Golan, de l'Université hébraïque de Jérusalem, et, côté palestinien, par Hanane Ashraoui, députée à Ramallah, et Zahira Kamal, ancienne ministre des Affaires féminines.

Baptisée Commission internationale des femmes pour une paix israélo-palestinienne juste et durable (CIF), elle fut établie l'an dernier par Noeleen Heyzer, directrice d'UNIFEM. Elle s'appuie sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui appelle à l'engagement des femmes dans la résolution des conflits.

« Notre approche n'a rien à voir avec le pouvoir ou la virtuosité. Elle a tout à voir avec notre vie et celle de nos familles et de nos enfants », dit Hanane Ashraoui. « Les hommes se préoccupent de sécurité militaire, nous nous préoccupons de sécurité humaine », affirme Gila Golan.

Les animatrices étaient à New York la semaine dernière, profitant de l'ouverture de la 61e Assemblée générale de l'ONU pour réunir des soutiens à leur initiative : la présidente de Finlande, Tarja Halonen, qui préside actuellement l'Union européenne, leur a promis une équipe spéciale sur la question; elles ont aussi visité Bruxelles et Washington.

Un autre femme, Tzipi Livni, ministre des Affaires étrangères d'Israël, leur a appliqué un coup de frein, toutefois : « La solution des deux États (Israël et Palestine) ne signifie pas le retour (d'Israël) aux frontières de 1967 », a-t-elle affirmé.

C'est que le règlement que propose la CIF se fonde sur l'Initiative de 2002 de la Ligue arabe : la solution des deux États basés sur les frontières (d'avant la guerre de juin) 1967.

Le projet de la CIF a ceci d'original, toutefois, qu'il propose d'abandonner la vieille approche étapiste d'accords intérimaires et de s'attaquer de front aux questions les plus difficiles comme les frontières, le statut de Jérusalem, l'avenir des colonies juives et des réfugiés palestiniens.

« Notre approche n'a rien à voir avec le pouvoir ou la virtuosité. Elle a tout à voir avec notre vie et celle de nos familles et de nos enfants », a dit Mme Ashraoui. « Les hommes se préoccupent de sécurité militaire, nous nous préoccupons de sécurité humaine », a indiqué Mme Golan.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a reconnu la CIF et soutenu son initiative de paix par un décret. La Knesset a de son côté adopté une loi appelant à l'application de la résolution 1325 de l'ONU.

Pour Galia Golan, « le processus de paix fondé sur des accords intérimaires, des phases et des étapes laisse le champ libre aux adversaires de la paix de le miner et de le torpiller ».

Hamas et Israël

Une situation qui se répète ces jours-ci dans le dossier : le Hamas islamiste, qui gouverne les Palestiniens mais qui est boycotté par les Occidentaux et Israël, refuse tout accord de gouvernement avec le Fatah de Mahmoud Abbas basé sur la reconnaissance d'Israël. Celui-ci va donc « reprendre à zéro » les négociations avec le Hamas.

« L'OLP et Yasser Arafat ont reconnu Israël. Qu'est-ce que ça leur a apporté? Le siège économique, l'assassinat ciblé, les raids et les postes de contrôle, le doublement du nombre de colons après les accords de Madrid et d'Oslo, le message clair d'Israël aux Palestiniens qu'ils n'ont rien à espérer », écrit Danny Rubinstein dans le quotidien israélien *Haaretz*.

LA PROMO DE FIN D'ANNÉE DE NOS MODÈLES 2006

UNE DERNIÈRE QUE VOUS NE VOUDREZ PAS MANQUER.



BAS TAUX DE CRÉDIT-BAIL ET DE FINANCEMENT SPÉCIAUX

LA DERNIÈRE DE LA SAISON DES VOLVO 2006

PROFITEZ DE LA PROMO DE FIN D'ANNÉE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD. VOICI VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOUS PROCURER UNE VOLVO 2006 AVANT QUE LES VOLVO 2007 NE PRENNENT LA VEDETTE. À L'AFFICHE : DES OFFRES AVANTAGEUSES SUR NOS 2006s – COMME LA POLYVALENTE XC70. NE RATEZ PAS UNE SI BELLE CHANCE ET PROFITEZ DE CETTE OFFRE LIMITÉE. LA DERNIÈRE DE LA SAISON SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE, ALORS N'ATTENDEZ PAS QUE LES DERNIÈRES 2006 AIENT TIRÉ LEUR RÉVÉRENCE. TOUS LES DÉTAILS CHEZ LES CONCESSIONNAIRES VOLVO.

Volvo. pour la vie

VOLVO



VOLVO XC70 2006

598 $* MENSUALITÉ CRÉDIT-BAIL 36 MOIS

1,15 % TAUX DE CRÉDIT-BAIL

0 $ ACOMPTE

AVIS : CETTE OFFRE PREND FIN LE 30 SEPTEMBRE
ATTENDRE PEUT MENER À LA DÉCEPTION

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

3415725A

3428056

*Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement, sur approbation du crédit, par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers de La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Cette offre s'applique à une XC70 A SR 2006 (le prix ne comprend pas le transport et la préparation de 1 295 $); 597,61 $ par mois; terme de 36 mois, 0 $ d'acompte. La première mensualité (incluant les taxes), l'inscription au RDPRM de 39,88 $ et le dépôt de garantie de 700 $ sont dus à la signature du bail. Taxes, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration en sus. Allocation de 60 000 km (0,16 $ par km excédentaire). Taux d'intérêt annuel de 1,15 %. Total des mensualités : 21 513,96 $. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat au terme du bail : 30 263,40 $, plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Cette offre prend fin le 30 septembre 2006. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2006 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez volvocanada.com.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

Le Titanic irakien



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le *Titanic* irakien continue de s'enfoncer. Le *New York Times* vient en effet de publier des informations (confirmées par le *Washington Post*) à l'appui de la thèse voulant que la guerre en Irak a, dans les faits, accru la menace terroriste dans le monde... ce qui est l'exact contraire de ce que George W. Bush ne cesse de soutenir. La conclusion est tirée d'un rapport confidentiel des services de renseignement américains, résultat de l'analyse effectuée par 16 agences distinctes.

Intitulé *Tendances du terrorisme mondial : implications pour les États-Unis*, le rapport concède que des dommages importants ont été causés à la structure d'Al-Qaeda, mais ajoute que les réseaux islamistes se sont décentralisés et étendus. Quelque 5000 sites Internet convoient leur message. La situation en Irak, les morts et les scandales qu'elle a engendrés, agissent comme un repoussoir dans toute cette région du monde.

À six semaines des élections de mi-mandat, l'affaire est bien entendu dévastatrice pour l'administration républicaine.

Ces révélations devraient être « le coup de grâce pour les explications bidon du président Bush au sujet de la guerre en Irak », a tout de suite prédit le sénateur démocrate du Massachusetts, Edward Kennedy.

Un désaveu venu de l'intérieur s'ajoute à une pluie d'informations déprimantes pour la population américaine.

La Maison-Blanche a laissé savoir qu'elle n'entendait pas modifier sa stratégie. Et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a assuré qu'il n'envisageait pas de quitter son poste, alors que l'opposition et des généraux à la retraite l'ont appelé de nouveau à le faire...

Rien de tout cela n'est très étonnant.

Mais ce désaveu venu de l'intérieur s'ajoute à une pluie d'informations déprimantes s'abattant depuis quelques jours sur la population américaine :

> Un rapport de l'ONU recense 15 200 victimes irakiennes pour les six premiers de 2006, davantage que pour toute l'année 2005. Le nombre de soldats américains tués vient d'atteindre 2702... à peine 100 de moins que le nombre de citoyens massacrés au World Trade Centrer le 11 septembre 2001.

> Devant le chaos, le président irakien Jalal Talabani réclame une présence quasi-permanente des forces américaines dans son pays, une perspective peu réjouissante. De fait, l'état-major américain a prolongé, hier, la durée de mission de milliers de militaires et ne prévoit pas de retraits dans un avenir proche.

> Le fait qu'Oussama ben Laden n'ait jamais été pris (mort ou vivant, on ne sait plus !) hante George W. Bush : sur les ondes du réseau Fox News, l'ex-président Bill Clinton l'a, sur ce point, taxé de négligence. « Nous avons un gouvernement pour qui l'Afghanistan est sept fois moins important que l'Irak », a-t-il dit.

Or, en termes d'effectifs, Clinton est au-dessous de la vérité : 147 000 soldats américains se trouvent actuellement en Irak, contre 18 000 en Afghanistan.

Cela amène un dernier point.

////////////////////////

Après le déboulonnage du régime taliban, l'administration américaine, pressée d'en découdre avec Saddam Hussein, a cessé de se soucier de l'Afghanistan. C'est une erreur qui apparaîtra peut-être aussi considérable que l'aventure irakienne elle-même.

Car, en raison de ce relatif abandon et malgré les efforts de nombreux pays, dont le Canada, on assiste aujourd'hui à des reculs et à une pression croissante des forces talibanes, comme l'a constaté le président Hamid Karzaï lors de son passage à Ottawa.

Hier, Safia Hama Jan, une responsable des Affaires féminines, a été assassinée en sortant de son domicile de Kandahar, ce qu'il est difficile de voir autrement que comme une répugnante protestation contre l'amélioration très réelle du sort des femmes depuis 2002.

Certes, l'Histoire retiendra contre les États-Unis qu'ils ont créé un chaos sans nom en Irak. Mais si l'Afghanistan devait encore une fois être abandonné, il ne se trouverait pas une seule féministe consciente et engagée au monde — ni qui que ce soit d'autre, d'ailleurs — pour pardonner cette démission.

Et, cette fois, ce serait celle de tout l'Occident.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Pas de ressources ?

Je désire commenter votre dossier de samedi dernier sur la cohabitation entre résidants et sans-abri au centre-ville de Montréal. Voir des sans-abri près de chez moi me dérange. Ils sont nombreux et il n'y a pas un coin de rue où je ne tombe pas sur un individu qui me demande de l'argent. Malgré tout, j'encourage le journal *L'itinéraire*. Je ne peux oublier un itinérant que j'ai vu la semaine passée, grand, maigre, et ayant un sous-vêtement souillé d'excréments. Difficile d'être insensible. J'ai deux questions, s'il y a des ressources pour venir en aide à ces personnes, sont-elles utilisées ? Les gens de la rue veulent-ils se sortir de la rue ? Peut-on aider quelqu'un de force ? Les personnes souffrant de maladies mentales, de toxicomanie peuvent-elles de façon consciente utiliser des ressources pour elles ?

Chantal Morin

Aucune pitié

Honnêtement, je n'ai aucune pitié pour les sans-abri. Pourquoi ? Pour la simple raison que ces gens ne se forcent pas du tout pour se relever. Le plus souvent, ils sont en parfaite santé. Alors pourquoi ne vont-ils pas trouver un job ? On ne leur demande pas de devenir chirurgiens, mais au moins detrouver un petit boulot pour s'en sortir comme, par exemple, travailler comme plongeur. Ce n'est pas super payant mais pour du monde qui, dans la majorité des cas, n'ont pas d'instruction c'est mieux que rien.

Simon Gagné

Question élémentaire

« Faut-il parler l'anglais pour l'enseigner ? » N'est-ce pas aussi élémentaire comme question que « Faut-il parler le français pour l'enseigner ? ». La réponse devrait être évidente, mais apparemment pas pour tous. Parlant de questions, j'en ai une autre : pourquoi attendre si tard pour enseigner l'anglais et pourquoi en si petites quantités. Pourtant, là encore, la question ne devrait même pas se poser. Lorsqu'il est question d'apprentissage de langues, plus on est jeune plus c'est facile. À ceux qui pensent qu'en enseignant l'anglais de façon décente et plus tôt, les enfants en perdront leur français, détrompez-vous, regardez le système néerlandais. Les jeunes y parlent en moyenne trois langues et ils n'en perdent pas pour autant leur langue première. Hum ! y aurait-il quelque chose que le Québec n'aurait pas compris, aveuglé par sa peur de l'assimilation !

Michel Desrosiers

Nous régressons

Je veux revenir sur votre dossier d'hier, intitulé « Faut-il parler anglais pour l'enseigner ? » Je considère que la situation actuelle est une honte ! Le français est enseigné par des professeurs compétents aux anglophones mais nous, en tant que francophones, nos enfants n'ont pas le droit aux mêmes compétences. Nous régressons. Il est inadmissible que des gens qui enseignent une langue seconde ne peuvent la parler. Tout devient mondialisé et de plus en plus l'anglais est primordial. Il serait peut-être temps que l'on comprenne un peu cette réalité.

Lise Brazeau

OPINION

D'abord la Constitution

« On dit souvent que la Constitution n'est que symbole, mais les symboles ont leur importance »

JONATHAN VALOIS



L'auteur est porte-parole de l'opposition officielle péquiste en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes.

Monsieur Pratte se porte à la défense de Mme Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada. Le problème est qu'il le fait pour les mauvaises raisons. L'analyse de la gouverneur générale est courte et superficielle. En effet, qui peut nier que les Québécois soient décrochés du Canada. La vraie question est pourquoi ? La réponse est toute simple mais la chef de l'État canadien et les fédéralistes en général refusent de s'y rendre.

Pourquoi le peuple québécois s'intéresserait-il à un pays qui lui a tourné le dos à trois reprises dans son histoire récente. En effet, après que les Québécois aient dit OUI au Canada, en 1980, on leur a offert le rapatriement unilatéral. Après que les Québécois aient accepté la réconciliation avec les demandes ultra-minimalistes de Meech, le Canada a encore dit NON. Et finalement, après que les Québécois aient dit OUI au Canada au référendum de 1995, on leur a offert le Plan B et le programme des commandites. Pourquoi le Québec aurait-il un intérêt pour ce pays qui refuse de reconnaître sa spécificité et les pouvoirs qui lui sont nécessaires à sa survie et à son épanouissement ?

Aux yeux de plusieurs, la Constitution n'est que symbole, mais les symboles ont leur importance. Ce que Mme Jean décrit n'est qu'un symptôme de plus du refus du Canada anglais de reconnaître les aspirations du Québec dans le texte le plus fondamental qui soit, la Constitution du pays. Face à ce refus, les Québécois sont ailleurs. Qui plus est, beaucoup se comportent comme si le Québec était déjà un pays. Et puis, en passant, peut-on leur reprocher de s'intéresser à un monde qui lui est ouvert plutôt qu'au Canada qui lui ferme la porte.

Katimavik

Mme Jean propose comme solution de faire voyager les jeunes au Canada. Pierre E. Trudeau proposait la même chose avec le programme Katimavik. Moi-même, je suis allé passer un été en Ontario alors que j'avais 14 ans dans le cadre d'un programme du même type. J'en suis revenu bilingue et souverainiste. Le pouvoir magique des Rocheuses a ses limites. Sérieusement, si les fédéralistes veulent raccrocher le Québec au Canada, il y a un préalable : les Québécois devront se sentir partie prenante d'une Constitution qu'on leur a imposée, il y a 25 ans. N'en déplaise aux fédéralistes, mais le simple écoulement du temps ne fera que produire de plus en plus de « décrocheurs », comme l'a déjà constaté Mme Jean.

Je suis souverainiste parce ce que je crois profondément que le Québec se porterait mieux s'il était un pays. Je crois qu'une simple clause interprétative dans une constitution est bien en deçà des aspirations et du potentiel extraordinaire du peuple québécois. Ceci étant dit, puisque Mme Jean est fédéraliste, puisque Mme Jean veut faire de la politique, puisque Mme Jean est chef de l'État canadien, qu'elle invite donc son premier ministre et le gouvernement canadien à faire en sorte que le Québec puisse adhérer à la loi fondamentale du pays. Au moins les Québécois et Québécoises qui ne sont pas souverainistes pourront juger au mérite s'il vaut la peine ou non de se « raccrocher » au Canada. Pour l'instant, tout ce qu'on leur offre c'est « un fruit qui n'est pas mûr ».



PHOTO JONATHAN HAYWARD PC, ARCHIVES LA PRESSE
La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean.

FORUM

Encore un dérapage



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La gouverneure générale a-t-elle outrepassé le cadre de ses fonctions en déclarant que les « Canadiens qui vivent au Québec » (sic) sont « déconnectés du reste du Canada » ?

Très certainement. Autant il est normal qu'elle fasse, en termes généraux, la promotion de l'unité nationale, autant il est anormal qu'elle s'aventure plus loin sur ce terrain, en faisant la leçon à une province en particulier. Ce faisant, elle met le pied sur le terrain politique. (On notera au passage que Mme Jean semble avoir oublié l'existence du vocable « Québécois » : elle préfère pudiquement parler des « Canadiens qui vivent au Québec ». Non mais vraiment !)

En tout cas, pour une politicienne en herbe, on peut dire qu'elle a mal choisi son « timing » pour faire cette petite sortie : au beau milieu de l'ouragan déclenché par « l'affaire Wong » ! Et il faut un certain culot pour blâmer les Québécois de s'intéresser « au reste du monde » plutôt que de se retrancher derrière la frontière canadienne, surtout venant d'une ancienne journaliste qui s'est toujours intéressé davantage au tiers monde qu'au Canada !

N'est-ce pas au contraire un beau signe de cosmopolitisme, que cet intérêt pour la scène internationale ? Pourquoi faudrait-il que les Québécois aillent visiter Winnipeg et Halifax avant d'aller à Paris ou à Beijing ?

De la même façon, Mme Jean a dérogé à son devoir de réserve en appuyant l'intensification de l'engagement militaire en Afghanistan. En tant que chef des Forces armées, le gouverneur général doit être inconditionnellement solidaire des troupes, mais n'a pas à commenter les décisions du Parlement en matière militaire.

À titre d'exemple, Mme Jean pourrait faire de pieux discours contre la violence, mais elle déraperait complètement si elle se mêlait de la question du contrôle des armes à feu.

Il y avait une certaine sagesse dans la coutume qui voulait que les gouverneurs généraux soient choisis parmi des politiciens ou des diplomates à la retraite. Ces derniers étaient certainement moins décoratifs que Michaëlle Jean, mais ils savaient tenir leur langue et s'en tenir modestement au rôle honorifique et protocolaire qui est le leur.

(Adrienne Clarkson est dans une catégorie à part : elle avait eu une carrière remarquable et une expérience diplomatique, et elle a redonné du lustre à la fonction, mais en publiant dès son retour à la vie privée une autobiographie assaisonnée de remarques méprisantes à l'endroit des gens qu'elle a côtoyés à Rideau Hall, notamment l'ancien premier ministre Martin et le président Bush, elle entre elle aussi, quoiqu'à retardement, en terrain politique. Encore ici, c'est le triomphe de l'ego sur le jugement.)

Il y avait une certaine sagesse dans la coutume qui voulait que les gouverneurs généraux soient choisis parmi des politiciens ou des diplomates à la retraite.

Mme Jean a au moins le mérite d'avoir reconnu que l'ignorance mutuelle des Canadiens les uns envers les autres tient surtout à une incontournable question de géographie. La bonne volonté n'y a pas grand-chose à voir.

La géographie du Canada est telle qu'en effet, les Québécois sont davantage tournés vers l'Europe que les gens de l'Ouest — lesquels, eux, regardent vers l'Asie. Il en coûte très cher de voyager à travers le Canada. En outre, quand ils partent en vacances, les nordiques que sont les Canadiens recherchent le soleil. Les Vancouverois vont au Mexique ou à Hawaii. Les Québécois, dans les Antilles et en Floride. Et, pour reprendre un exemple lancé par Mme Jean, pourquoi les Manitobains, qui ont un hiver épouvantable, auraient-ils envie d'aller se baigner dans les eaux frigides de Terre-Neuve ?

Cela dit, il ne faudrait pas croire que chaque province est enfermée dans son ghetto. Exception faite du Québec qui est un cas à part à cause de la langue qui constitue une sorte de barrière naturelle aux déplacements, il y a un très gros brassage de population au Canada anglais. Toutes les grandes villes y sont remplies de gens originaires d'autres provinces. Plus on va vers l'Ouest, plus les migrations en provenance de l'Est sont importantes. À Vancouver, la majorité des habitants vient d'autres provinces.

La plupart des Canadiens n'ont pas la chance (car c'en est une) de connaître ce beau pays sur toute son étendue ? Ce n'est pas un drame. L'ignorance et les préjugés n'empêchent pas le vouloir-vivre collectif. On peut être attaché au Canada sans le connaître... et vice-versa, la preuve en étant qu'il y a des Québécois fédéralistes qui ne sont jamais allés à l'ouest de la rivière Outaouais, alors qu'il y a des souverainistes qui comptent beaucoup d'amis au Canada anglais.

Un monstre rhétorique

À travers le débat sur le déséquilibre fiscal, les Québécois ne peuvent imposer leurs choix sociaux à l'ensemble des Canadiens

MATHIEU LABERGE



L'auteur est économiste et professeur au collège Gérald-Godin.

Le déséquilibre fiscal n'existe pas. C'est un monstre rhétorique créé de toutes pièces par les politiciens. Le déséquilibre, s'il en est un, se situe plutôt au niveau de l'étendue des services offerts par le secteur public québécois. Alors que cette bulle politique prend une ampleur démesurée et que les négociations pour la crever achoppent, il appartient aux Québécois de comprendre qu'ils ne peuvent imposer leurs choix sociaux à l'ensemble des Canadiens.

Selon une étude du CIRANO et du Mouvement Desjardins, les dépenses par habitant du gouvernement du Québec sont 9 % supérieures à la moyenne canadienne. Au chapitre des dépenses en services sociaux, le Québec dépense plus du double des autres provinces par rapport à la taille de son économie. Conséquemment, le Québec est également la province qui impose le plus ses citoyens ; bon an, mal an, chaque Québécois paiera 840 $ de plus en impôts que les autres Canadiens. Rien de plus normal, étant donné l'abondance des services offerts par le secteur public québécois : garderies hyper-subventionnées ; multiples gels de tarifs en éducation post-secondaire, pour l'hydroélectricité et les permis de conduire ; etc.

Un vagabond en Jaguar

Pourtant, l'appétit des Québécois pour les services sociaux semble à ce point insatiable que, malgré la plus forte imposition des particuliers des pays du G7, la situation financière du gouvernement du Québec demeure précaire année après année. Dans ce contexte, le réflexe des politiciens québécois a été d'invoquer un improbable déséquilibre fiscal pour forcer la main à Ottawa à transférer au Québec une plus grande part des impôts perçus chez tous les Canadiens. Non seulement un tel discours est-il déraisonnable, mais il est carrément misérabiliste. Faire reposer sur les épaules du gouvernement fédéral le règlement du soi-disant déséquilibre fiscal reviendrait à imposer aux Ontariens et aux Albertains le financement des choix sociaux extravagants des Québécois. On ne peut les blâmer de s'opposer au Québec sur la question. Après tout, donneriez-vous l'aumône à un mendiant au volant d'une rutilante Jaguar ?

Malheureusement, le Parti conservateur s'est enlisé dans ce bourbier lors des dernières élections fédérales en promettant de trouver une solution aux récriminations du Québec. Le seul accord équitable susceptible de satisfaire à la fois le gouvernement du Québec et ceux des autres provinces canadiennes consisterait pour Ottawa à abandonner graduellement des champs de taxation fédéraux pour ensuite permettre aux gouvernements provinciaux de les occuper à leur guise par une sorte de mécanisme de vases communicants ; une alternative vertement critiquée par le gouvernement Charest au printemps dernier.



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTER, ARCHIVES LA PRESSE

Les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest.

En bon père de famille, Ottawa doit désormais refuser de déshabiller Ralph pour habiller Jean.

Une lubie politique

Quoi qu'en dira le ministre des Finances, Michel Audet, l'occasion rêvée pour ce faire s'est présentée le 1er juillet dernier avec la réduction de la TPS. Défiant toute logique, le gouvernement a alors refusé de procéder à une telle opération pour maintenant revenir sur ses pas en envisageant cette alternative « en temps et lieu » et en posant moult conditions. S'il est vrai qu'il aurait été politiquement coûteux pour un gouvernement ayant promis des baisses d'impôts de les hausser de la sorte, cette nouvelle valse hésitation du gouvernement libéral a aussi pour conséquence de démontrer l'hypocrisie crasse derrière le discours sur le déséquilibre fiscal.

Si la situation financière du Québec avait été aussi catastrophique qu'on a bien voulu le laisser croire ces dernières années, il y a fort à parier que le gouvernement aurait sauté sur cette bouffée d'air providentielle. Or, en refusant d'agir dès le mois de juillet, on aura démontré que le déséquilibre fiscal est un caprice essentiellement politique sans réel fondement économique. Pis encore, en tergiversant comme il le fait, Jean Charest risque de se fermer sur les doigts sa seule porte de sortie honorable : pourquoi accepterait-il aujourd'hui une solution qu'il décriait il y a quelques semaines à peine ?

En bon père de famille, Ottawa doit désormais refuser de déshabiller Ralph pour habiller Jean. D'autant plus que Ralph a géré ses avoirs avec responsabilité et que Jean se permet de faire la fine gueule devant les issues proposées. Les Québécois doivent dorénavant accepter que personne d'autre qu'eux-mêmes n'a à payer pour qu'ils puissent continuer de bénéficier du plus haut niveau de services publics du Canada. Ils devront rapidement faire un choix : assumer le coût réel des services publics dont ils bénéficient ou accepter d'en céder certains au secteur privé.

D'accord ou pas ? Participez au débat : http ://www.mathieulaberge.blogspot.com

Pour la clarté et la franchise

Dion se défend d'être un partisan de la « ligne dure »

STÉPHANE DION



Ancien ministre dans les cabinets Chrétien et Martin, l'auteur est candidat dans la course à la direction du Parti libéral du Canada.

Monsieur Garneau a raison lorsqu'il écrit dans *La Presse* du 21 septembre qu'il faut dire non à la ligne dure. Mais il a tort de penser que la clarté et la franchise constituent une ligne dure. La clarification des règles de sécession a plutôt permis de protéger tous les Québécois. C'est ce que reconnaissent aujourd'hui certains indépendantistes.

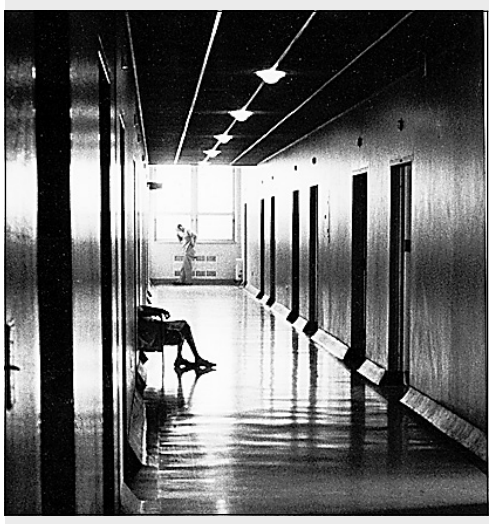
Ce serait une bonne chose si le désaccord entre l'Assemblée nationale et la Constitution était résolu. Je maintiens cependant qu'il ne s'agit pas là d'une question existentielle : d'autres fédérations, comme l'Allemagne et la Suisse, sont dans une situation analogue, ce qui ne les empêche pas d'être des pays prospères et unis. Mais je crois surtout qu'il faut juger la réussite du Canada par ses résultats concrets pour les gens plutôt que par des symboles.

Si M. Garneau demande à l'un ou l'autre de mes anciens collègues du cabinet qui était le ministre qui se portait toujours à la défense de la compétence provinciale, il y a fort à parier qu'il entendra prononcer mon nom. Premier ministre, j'aurai trop à faire dans la compétence fédérale pour empiéter sur la compétence provinciale.

Je suis le seul candidat à la chefferie qui se soit prononcé en faveur du principe de péréquation recommandé dans le rapport des provinces : prise en compte des dix provinces et de l'ensemble de leurs revenus.

Il y a longtemps que je soutiens que les Québécois forment une nation au sens sociologique du terme. J'ajoute qu'avec la Constitution actuelle, nous les Québécois pouvons pleinement jouer un grand rôle dans cet extraordinaire terrain d'action qu'est notre pays, le Canada. Il appartient aux chefs indépendantistes de prouver que nous serions plus heureux si nous cessions d'être des Canadiens.

CYBERPRESSE.CA



Mourir dignement

L'euthanasie devrait devenir, le plus tôt possible et dans le plus grand nombre possible de pays, un soin exceptionnel offert aux malades en phase terminale. Telle est l'opinion d'Yvon Bureau, travailleur social et consultant pour « Un mourir digne et libre », dans une opinion exclusive publiée aujourd'hui sur Cyberpresse.ca.

Lisez tous les jours nos cyberéditos.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SUITE DE LA UNE

Harper paie les factures

FACTURES
suite de la page A 1

Ainsi, des programmes jugés inefficaces par le gouvernement conservateur minoritaire tels que la recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales (4,5 millions), la lutte contre le tabagisme chez les Premières Nations et les Inuits (10,8 millions), les stages internationaux pour les jeunes (10,2 millions) ou encore le programme de contestation judiciaire (5,6 millions) sont abolis.

Le gouvernement Harper cessera aussi de rembourser la TPS aux visiteurs étrangers, une épargne de 79 millions de dollars par année. Les fonds alloués à d'autres programmes seront aussi réduits. C'est le cas du programme d'aide au musée, qui est réduit de 4,6 millions de dollars ou encore les programmes destinés aux agences qui s'occupent du statut de la femme (5 millions).

Au moins 250 millions de dollars seront aussi économisés en simplifiant certains programmes ou en les rationalisant. Mais le plus gros des économies, soit 380 millions de dollars, proviendra des sommes non dépensées par certains ministères.

En tout, 440 postes seront abolis dans la fonction publique à la suite de ces compressions, principalement par attrition, a indiqué le ministre John Baird.

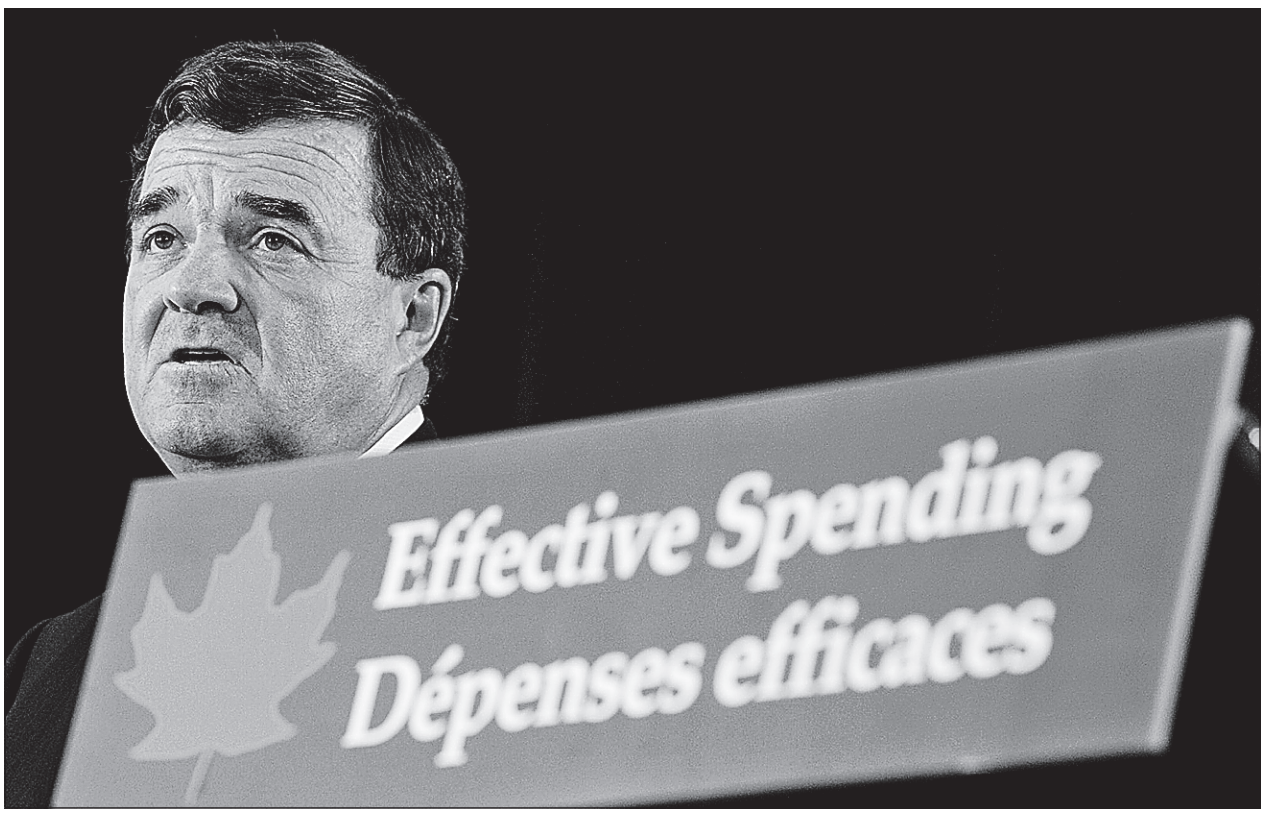


PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC

« Nous coupons dans le gras et nous recentrons les ressources financières en fonction des grandes priorités des Canadiens », a déclaré hier le ministre des Finances Jim Flaherty.

L'argent coule à flots

Mais les partis de l'opposition ont vertement critiqué la décision du gouvernement Harper d'effectuer des compressions dans des programmes qui, selon eux, sont toujours utiles alors que l'argent coule à flots à Ottawa.

« Ce qu'ils ont fait reflète l'idéologie conservatrice. Si on a un surplus de 13,2 milliards de dollars, ce qui est absolument énorme, pourquoi est-il nécessaire de couper les programmes pour les jeunes qui n'ont pas d'emploi, pour les adultes qui ne sont pas capables de lire, de couper les programmes pour les régions? Ils ont coupé toutes ces choses, surtout pour les démunis, pour les moins privilégiés. Je pense que cela n'a aucun sens pour la plupart des Canadiens », a tonné John McCallum, critique libéral en matière de finances.

Même la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, a pourfendu la décision du gouvernement Harper d'abolir le programme de contestation judiciaire, qui a permis aux minorités linguistes au pays de défendre leur cause devant les tribunaux. Ce programme avait notamment permis aux Franco-Ontariens de contester avec succès la fermeture de l'hôpital Montfort à Ottawa.

Mais le ministre Flaherty a répliqué que le gouvernement conservateur gère les finances publiques de manière prudente, comme le souhaitent les contribuables canadiens. Il a aussi rappelé qu'il avait promis dans son budget déposé en mai que qu'Ottawa tenterait de comprimer les dépenses d'au moins un milliard de dollars par année au cours des deux prochains exercices financiers.

« Nous coupons dans le gras et nous recentrons les ressources financières en fonction des grandes priorités des Canadiens. Mais notre gouvernement n'oublie pas pour autant de s'acquitter de la promesse qu'il a prise envers les familles et les contribuables en réduisant la dette nationale », a déclaré le grand argentier du pays.

MM. Flaherty et Baird ont attendu la fermeture des marchés financiers avant de confirmer le surplus du dernier exercice financier. Mais la nouvelle a quand été divulguée en début d'après-midi à certains médias.

« Pour la première fois en neuf ans, les dépenses de programmes ont diminué. Le gouvernement précédent avait l'habitude d'effectuer un blitz de dépenses à la toute fin de l'exercice financier. C'était la folie du mois de mars. Mais cela ne s'est pas produit cette année », a ajouté le ministre.

Le troisième en importance

Ce surplus de 13,2 milliards est le troisième plus important dégagé par Ottawa depuis que le déficit a été éliminé en 1997. Durant l'exercice financier 2000-2001, le gouvernement fédéral avait engrangé un excédent de 19,8 milliards de dollars. Un an auparavant, soit en 1999-2000, le surplus s'élevait à 14,2 milliards de dollars.

Même si le surplus du dernier exercice financier est faramineux, M. Flaherty a averti que les prochains excédents seront moins importants, notamment à cause des réductions d'impôts consentis dans son dernier budget et du ralentissement de l'économie qui pointe à l'horizon.

Il a refusé de dire quelle marge de manœuvre il aura à sa disposition pour régler le déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces. Il a toutefois souligné que les provinces ont enregistré un surplus combiné équivalent à celui d'Ottawa au cours du dernier exercice financier, soit environ 13,2 milliards de dollars. Toutefois, il a omis de dire que l'Alberta a empoché la part du lion des surplus des provinces en 2005-2006, soit 8,9 milliards.

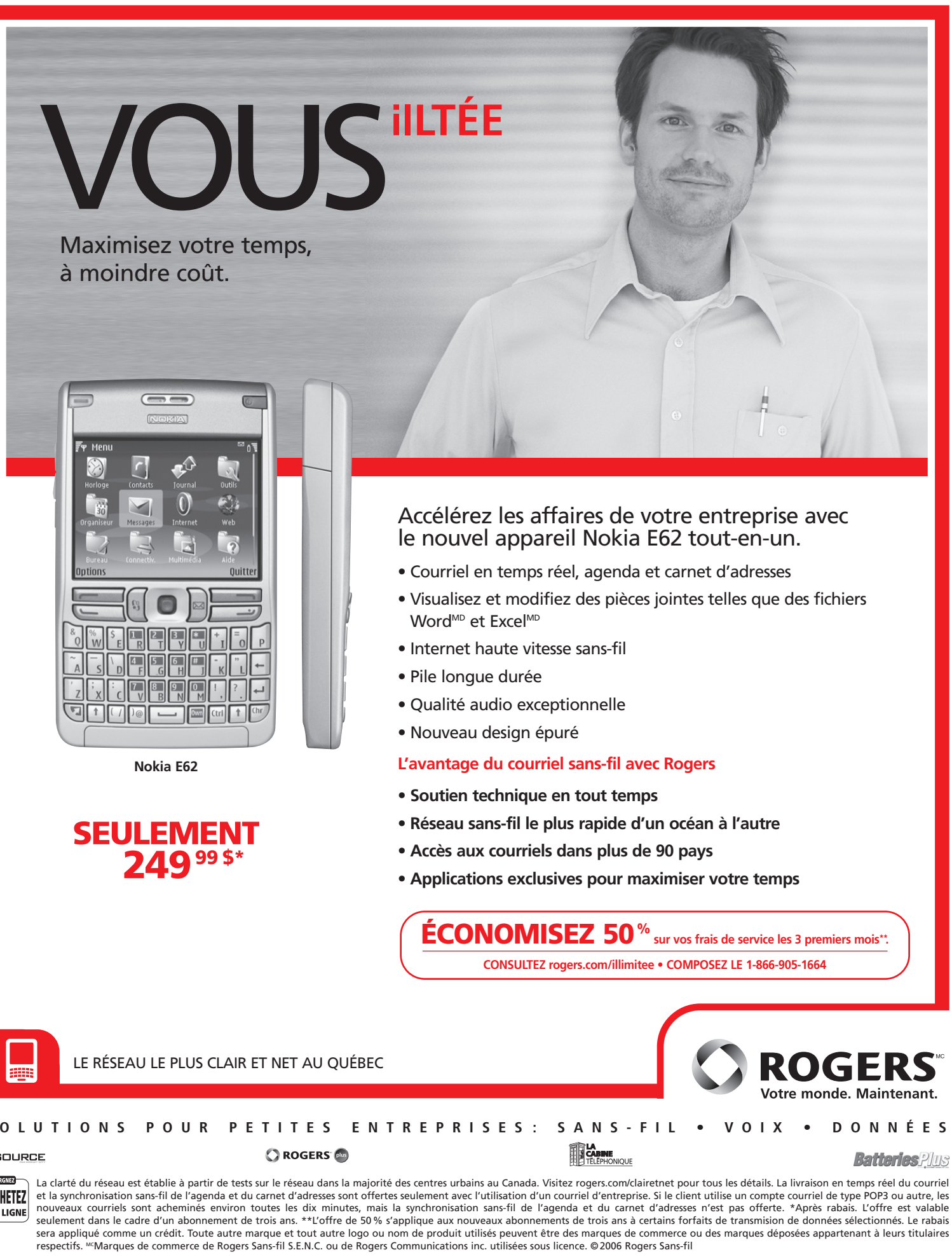
« Il y a une sorte d'équilibre entre les surplus d'Ottawa et les surplus des provinces. Mais cela ne veut pas dire que nous allons mettre fin à nos discussions sur les paiements de transfert avec les provinces », a-t-il dit, prudent.

Cela dit, le critique libéral en matière de finances, John McCallum, a affirmé que les conservateurs n'ont pas de raison de se péter les bretelles puisqu'ils sont arrivés au pouvoir deux mois avant la fin du dernier exercice financier.

« Ils étaient au gouvernement pendant à peine 50 jours durant le dernier exercice financier. Ils ne peuvent pas prendre tout le crédit. C'est en raison d'une économie forte et en raison d'un niveau de dépenses moins élevés que prévu. Donc, cela n'a rien à avoir avec ce nouveau gouvernement », a-t-il affirmé.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a affirmé que le gouvernement ne devrait pas utiliser la totalité du surplus pour rembourser la dette, comme l'ont fait dans le passé les libéraux. « Il faut répartir ça en tenant compte d'un certain nombre de priorités », a-t-il dit.

Mais en vertu des règles comptables imposées par le bureau de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, tout surplus inutilisé au cours d'un exercice financier doit être appliqué au remboursement de la dette.



Nokia E62

Accélérez les affaires de votre entreprise avec le nouvel appareil Nokia E62 tout-en-un.

- Courriel en temps réel, agenda et carnet d'adresses
- Visualisez et modifiez des pièces jointes telles que des fichiers Word[MD] et Excel[MD]
- Internet haute vitesse sans-fil
- Pile longue durée
- Qualité audio exceptionnelle
- Nouveau design épuré

L'avantage du courriel sans-fil avec Rogers

- **Soutien technique en tout temps**
- **Réseau sans-fil le plus rapide d'un océan à l'autre**
- **Accès aux courriels dans plus de 90 pays**
- **Applications exclusives pour maximiser votre temps**

SEULEMENT 249,99 $*

ÉCONOMISEZ 50 % sur vos frais de service les 3 premiers mois**.

CONSULTEZ rogers.com/illimitee • COMPOSEZ LE 1-866-905-1664

LE RÉSEAU LE PLUS CLAIR ET NET AU QUÉBEC

ROGERS[MC] Votre monde. Maintenant.

SOLUTIONS POUR PETITES ENTREPRISES : SANS-FIL • VOIX • DONNÉES

LA SOURCE · ROGERS plus · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

La clarté du réseau est établie à partir de tests sur le réseau dans la majorité des centres urbains au Canada. Visitez rogers.com/clairetnet pour tous les détails. La livraison en temps réel du courriel et la synchronisation sans-fil de l'agenda et du carnet d'adresses sont offertes seulement avec l'utilisation d'un courriel d'entreprise. Si le client utilise un compte courriel de type POP3 ou autre, les nouveaux courriels sont acheminés environ toutes les dix minutes, mais la synchronisation sans-fil de l'agenda et du carnet d'adresses n'est pas offerte. *Après rabais. L'offre est valable seulement dans le cadre d'un abonnement de trois ans. **L'offre de 50 % s'applique aux nouveaux abonnements de trois ans à certains forfaits de transmision de données sélectionnés. Le rabais sera appliqué comme un crédit. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit utilisés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. [MC]Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2006 Rogers Sans-fil

3427410A

ROGERS[MC] SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. 514-877-0090
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
2360, rue Notre-Dame O. 514-933-0338
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
8984, boul. de l'Acadie 514-387-9999
1201, avenue Greene 514-933-8000
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Place Alexis-Nihon 514-931-3877
Place Bourassa 514-324-3180
Place Versailles 514-355-0003
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
2116, rue Guy 514-932-3113
Centre Rockland 514-735-4086
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2758, boul. St-Charles 514-428-9000
Carrefour Angrignon 514-368-4230
Place Vertu 514-745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Centre Montpellier 514-747-1777
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
Complexe Desjardins 514-842-0288
1, rue de Castelnau E. 514-262-6666
BELŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau 450-671-2303
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
241C, boul. Samson 450-969-1771
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
1273, boul. Curé-Labelle 450-680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly 450-442-1566
2877, chemin de Chambly 450-679-9077
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe 514-642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Labelle 450-419-7630
401, boul. Curé-Labelle 450-971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
5245, boul. Cousineau, kiosque 4 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
145, boul. St-Joseph, bur. 110 450-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
Centre Les Rivières 819-694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est 819-357-5007

3428356